



GUIDE DES AIDANTS

de proche en situation
de handicap



ÉDITO DU PRÉSIDENT



Accompagner celles et ceux qui accompagnent

« Derrière chaque personne en situation de handicap, il y a souvent un aidant. Derrière chaque aidant, il doit y avoir une société qui reconnaît, soutient et accompagne son engagement. »

Chaque jour, dans notre département, de nombreux proches soutiennent un enfant, un parent, un conjoint ou un ami en situation de handicap. Souvent dans l'ombre, avec dévouement, patience et courage, ces aidantes et ces aidants jouent un rôle essentiel pour notre société. Leur engagement est précieux. Il est aussi exigeant et ne doit jamais être considéré comme allant de soi.

Parce qu'une société juste se mesure à sa capacité à protéger les plus vulnérables et à soutenir celles et ceux qui les accompagnent, le Conseil départemental a souhaité éditer ce premier **Guide des aidants de personnes en situation de handicap**.

En Dordogne, ce sont **43 018 personnes qui disposent d'au moins un droit ouvert auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en 2025. Parmi elles, 1 077 bénéficient de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) avec un aidant familial déclaré.** Ces chiffres ne donnent qu'un aperçu de la réalité de l'aide apportée au quotidien, mais ne reflètent qu'une partie de la situation. Dans les faits, le nombre de personnes accompagnées par un proche est bien plus important. Nombreux sont les parents, conjoints, enfants, frères, sœurs ou amis qui apportent un soutien régulier sans pour autant être identifiés dans le cadre d'un dispositif spécifique.

Être aidant, c'est partager le quotidien d'une personne en situation de handicap, l'accompagner dans ses démarches, veiller à son bien-être et souvent adapter sa propre vie à ses besoins. Cet engagement peut être source de grandes richesses humaines, mais il peut également entraîner fatigue, inquiétudes, difficultés d'organisation ou sentiment d'isolement. Face à ces réalités, notre responsabilité collective : reconnaître pleinement la place des aidants et leur donner les moyens de trouver soutien, information et répit.

C'est tout le sens de ce guide, conçu pour vous orienter vers les dispositifs, les services et les interlocuteurs susceptibles de vous accompagner dans votre parcours. Vous y trouverez des informations pratiques pour mieux connaître vos droits, les aides existantes et les ressources mobilisables près de chez vous.

En tant que Président du Conseil départemental mais aussi de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**, je mesure chaque jour l'importance d'un accompagnement de proximité, accessible et humain. La MDPH est un acteur essentiel pour l'accès aux droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles. À travers l'engagement de ses équipes, elle est à l'écoute des parcours de vie, des besoins et des attentes de chacun. Ce guide s'inscrit pleinement dans cette volonté commune de simplifier les démarches et de mieux faire connaître les solutions existantes.

Le Conseil départemental demeure fortement mobilisé pour construire un territoire plus inclusif, où chaque personne peut trouver sa place, exercer ses droits et vivre dignement.

Je formule le vœu que ce guide soit pour vous un outil utile, un repère au quotidien et une aide concrète dans vos démarches. Surtout, je souhaite qu'il témoigne de la reconnaissance que notre collectivité porte à toutes les aidantes et à tous les aidants.

Au nom de l'ensemble des élus départementaux, je tiens à vous adresser notre sincère gratitude. Par votre engagement quotidien, vous contribuez à faire vivre une société plus attentive, plus humaine et plus solidaire.

Germinal PEIRO
Président du Conseil départemental de la Dordogne

À QUI M'ADRESSER SELON MES BESOINS ET CEUX DE MON PROCHE ?

Page 4

Être soutenu en tant qu'aidant
Être aidé dans la gestion courante
et les démarches administratives et mes droits

Page 5

Être aidé financièrement dans la prise en charge
de mon proche / Répondre aux besoins de mon proche

Page 6

Médiations Aidants / Aidés / Représentation et défense des familles
Prendre soin de mon état de santé

Page 7

Besoin d'aide à la mobilité et transport solidaire

PROTÉGER ET REPRÉSENTER MON PROCHE

Page 8

Protéger et représenter mon proche au niveau juridique au niveau médical
Lieux d'accès aux informations / Accompagnements juridiques

DROITS DISPOSITIFS ET INDEMNISATIONS

Pages 9-10

Droits aux congés pour les aidants / Autres droits pour les aidants

Page 10

Assurance Vieillesse des Aidants (AVA) / Dispositifs MDPH

Page 11

Autres indemnités / SALARIAT / Dédommagement PCH

Page 12

Aides financières séjours adaptés

TROUVER MON LIEU D'INFORMATION, DE SOUTIEN, D'ORIENTATION, DE MÉDIATION ET DE RÉPIT

Pages 13-15

Lieux incontournables

Pages 15-16

Prendre du temps pour soi/répit

Pages 16-17

Places d'accueil de jour-nuit / Accueil familial / Hébergement temporaire

Pages 18-19

Accueil familial / Services d'aides à domicile / Services de téléassistance

Page 20

Organismes de vacances adaptées

TROUVER UNE ASSOCIATION D'USAGERS, RÉSEAUX ET CENTRE RESSOURCES

Pages 21-31

Associations d'usagers par type de handicap

Pages 31-32

Soutien projet de vie de son proche / Autres soutiens,
Accompagnements droits, informations diverses pour son proche

Pages 32-33

Autres activités, citoyennes, sociales, de loisirs ou sportives pour son proche

Page 33

Soutien Café/Rencontre pour les Aidants

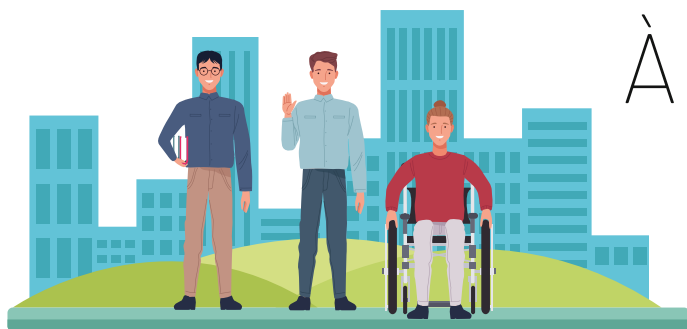
Pages 33-35

Plateformes Nationales de soutien
Autres actions de soutien aux Aidants sur internet

Page 36

Principaux guides gratuits pour tout Aidant





À QUI M'ADRESSER

SELON MES BESOINS OU CEUX DE MON PROCHE

ÊTRE SOUTENU EN TANT QU'AIDANT

BESOIN	QUELLE OFFRE ?	À QUI S'ADRESSER ?
Être informé sur les divers offres et dispositifs de soutien et d'aides	- Informations - Échanges - Orientations	MDPH Référént soutien aidants C360 (p13) DAC - C360 (p14) Plateforme de services intégrés (p.15) Handirépit (p16) CAF/ CPAM/ MSA/ CARSAT
Être écouté Partager mon expérience Échanger avec d'autres Aidants	- Groupe de parole - Café des aidants - Réseaux sociaux, - Forum - Soutien psychologique	- Associations d'usagers (p.21-33) - Plateformes et actions soutien aux aidants par internet (p33-34)
Trouver du Répit	- Accueil à la journée - Hébergement temporaire - Intervention à domicile	- Etablissement ou famille d'accueil temporaire (p16-17) - Centre d'accueil de jour (p16) - Plateforme de services intégrés pour aider à mettre en place les offres (p15) - Handirépit (p16)
Gérer la fatigue et le stress	- Ateliers prévention bien-être - Ateliers santé aidants - Formation des aidants	- Plateforme de services intégrés (p.15) - Associations d'usagers (p21-33) - Handirépit (p16)
Prendre soin de mon état de santé	Outils/échelle du niveau épuisement de l'aidant	- Évaluations diverses en ligne (p6)
Connaître la maladie de mon proche	- Formations - Education thérapeutique du patient - Rendez-vous avec des professionnels	- Associations d'usagers (p21-33) - Centre ressources thématiques - Plateforme de services intégrés (p15) - Handirépit (p16)
Être formé en tant qu'aidant	Des formations en présentiel ou sur internet sont proposées aux proches aidants	Certaines sont spécifiques à la pathologie du proche aidé, d'autres sont plus généralistes
Médiatiser les relations avec mon proche	Soutien de médiateurs familiaux	Association ASD (p6)
Représentation et défense des familles	- Accompagnement et Protection Judiciaire - Action sociale - Soutien à domicile	UDAF (p6)

ÊTRE AIDÉ DANS LA GESTION COURANTE, LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET MES DROITS

BESOIN	QUELLE OFFRE ?	À QUI S'ADRESSER ?
Aide administrative courante	Courrier, tri et classement de papier	- Aide administrative (UT, CMS lieu d'habitation, libérale)(p14), CIAS - Association de bénévoles (p21-33) - Service d'aide à domicile (p18-19)
	Rédaction de courriers	
Démarches MDPH : - Demande d'entrée en établissement ESMS PH - Aide à la mobilité - Demande d'indemnisations	- Comment remplir le dossier/cerfa - Rechercher un établissement	- Accueil de la MDPH (p.13) - Associations d'usagers (p21-33) - Services administratifs (Pôle Personnes Handicapées du CD, UT CMS, France service, CIAS...)
Connaître mes droits et les dispositifs existants que je peux solliciter	- Aide financière - Indemnisations (p.9) - Droits aux congés (p.11) - Aménagement temps du travail - cotisation retraite	- MDPH (p13) - PFR (p15) - Comité d'entreprise aidant - CAF/ MSA/ CARSAT - Caisse assurance maladie - service APA - Lieux d'accès aux informations juridiques (p8)
Connaître les dispositifs quand ma situation est critique, sans solution	Apporter une réponse	- RAPT (p13) - Communauté 360 (p13) - DAC (p14)
	Mandat de protection future	Notaire
Demande de protection juridique	Sauvegarde médicale	Médecin traitant
	Sauvegarde de justice, Mesure de curatelle, de tutelle Habilitation familiale	Tribunal d'Instance, juge des contentieux de la protection
	- Personne de confiance - Directives anticipées	- Déclaration écrite - Lieux d'accès aux informations et accompagnements juridiques (p8)
Protéger et représenter mon proche au niveau médical	Rechercher une maison de retraite	- Site internet via trajectoire - Pôle personnes âgées du Département
Démarches « entrée en maison de retraite »	Compléter un dossier d'entrée	- Services administratifs - Pôle personnes âgées du Département

À QUI M'ADRESSER

SELON MES BESOINS

OU CEUX DE MON PROCHE

ÊTRE AIDÉ FINANCIÈREMENT DANS LA PRISE EN CHARGE DE MON PROCHE

BESOIN	QUELLE OFFRE ?	À QUI S'ADRESSER ?
Financer les aides à domicile et l'hébergement temporaire	Aide à domicile, téléalarme, aide au repas, aides techniques, transport accompagné, aide à l'hébergement	S'il est en situation de handicap : MDPH, Mutuelles, Complémentaire santé, Conseil Départemental de la Dordogne PPH S'il est âgé de plus 60 ans : Conseil Départemental de la Dordogne PPA, Caisses de retraite, Mutuelles, Complémentaire santé
Achats récurrents	Fournitures diverses que la personne aidée doit souvent acheter à cause de son handicap	
Matériels adaptés	Matériels divers pour aider à compenser le handicap	
Adaptation du véhicule Aides à la mobilité	Aide à l'adaptation du véhicule Carte de Mobilité Invalidité (CMI)(Priorité Invalidité/ Stationnement)	
Adaptation du logement	Aide à l'aménagement de l'habitat : - S'il est en situation de handicap : MDPH - S'il est âgé de plus de 60 ans : Conseil Départemental de la Dordogne PPA, Caisse de retraite, Aide sociales, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) - Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) - Bailleur social	
Séjours et Vacances adaptés	Aides financières	MDPH, CAF, MSA, Caisse de retraite, CPAM, associations, Comité d'entreprise... (détail p12)
Accueil en établissement pour personnes âgées	APA + Aide Sociale à l'Hébergement	Conseil Départemental de la Dordogne- PPA
	APL	CAF
Accueil en établissement pour personnes handicapées	Aide Sociale à l'Hébergement	Conseil Départemental de la Dordogne- PPH
	APL	CAF

RÉPONDRE AUX BESOINS DE MON PROCHE

BESOIN	QUELLE OFFRE ?	À QUI S'ADRESSER ?
Tâches ménagères	Entretien de la maison Entretien du linge	Service d'aide à domicile (p18-19)
Courses	Aide à domicile	Service d'aide à domicile (p18-19)
	Livraison à domicile	Supermarché (drive/par internet)
Repas	Préparation du repas Aide à la prise du repas	- Service d'aide à domicile (p18-19) - Services de livraison privés
	Portage de repas à domicile	Services de livraison privés
Présence à domicile	Aide à domicile journée et/ou nuit	Services d'aide à domicile (p18-19)
Matériel médical	Lit médicalisé, siège de douche, fauteuil roulant, cannes, produits pour incontinence...	- Société de matériel médical - Pharmacie - Médecins
Aménager le logement	Évaluation de l'aménagement du domicile	- Ergothérapeute - MDPH (p13) - ANAH
Soins d'hygiène	Coiffeur, pédicure	Coiffeur et pédicure à domicile
	Aide à la toilette ; changement de protection	- Cabinet infirmier libéral - Service de soins infirmiers à domicile SSIAD - Service d'aide à domicile (p18-19)
Coordonner	Les actions/Interventions pour mon proche	- MDPH (p13) - Etablissements médico sociaux - DAC (p14)
Actes médicaux/ Paramédicaux	Préparation pilulier Constance, soins...	- Pharmacie - Cabinet d'infirmier libéral
Professionnels de santé	Actes réalisés à domicile Téléconsultation Médecine générale ou de spécialiste	- Infirmier libéral - Service de soins infirmiers - Pharmacie
Sécurité de mon proche en cas de chutes, de malaise	Téléalarme Téléassistance	- CASSIOPEA : délégation de service public (p19) - Sociétés privées de téléassurances (p19)

MÉDIATION AIDANTS-AIDES

Le médiateur familial est un professionnel diplômé d'Etat, impartial, indépendant et sans pouvoir de décision. La délimitation des rôles de chacun en tant qu'aidants et l'épuisement lié à ce rôle d'aidant peuvent être sources de tensions ou de conflits. Des désaccords peuvent aussi survenir entre la personne aidée et ses aidants ou entre aidants sur un certain nombre de choix, concernant par exemple le projet de vie, les accompagnements, la protection juridique, etc. Ces espaces sont à destination tant des aidants que des personnes aidées.

**Service de médiation familiale ASD
Association Soutien de la Dordogne**

@ : contact.meditationfamiliale@asd24.org

Laure TURON **06.84.48.33.80**

Amandine Ampilhac **06.86.63.54.17**

Hélène LOEZ **06.30.55.36.35**

REPRÉSENTATION ET DÉFENSE DES FAMILLES

UDAF DORDOGNE - 2 bis cours Fénelon 24000 PÉRIGUEUX

@ : contact@udaf24.fr

**Pôle Accompagnement et Protection judiciaire
05 53 06 41 00**

MASP, MAJ, Sauvegarde de justice, Curatelle, Tutelle

Aide aux tuteurs familiaux 05 53 06 41 11 : Rencontre dans le cadre d'un entretien (sur rendez-vous) et accueil en collectif par le biais des « Cafés des tuteurs » (4 fois/an)

Pôle Action sociale 05 53 06 41 11 : Information / conseil sur l'accès aux droits, le budget... : permanence sur Périgueux et Bergerac, dans les Points Info Famille (PIF) de la CAF (www.caf.fr)

Point conseil budget : @ : pcb@udaf24.fr : Périgueux, Bergerac, plusieurs permanences en Maison France Services sur le secteur de Sarlat et à travers le bus itinérant sur le Périgord vert « Connect'e-bus »

Le connect'e-bus : espace numérique itinérant (ateliers numériques accueil individualisé)

Procédure de rétablissement Personnel : Dossier surendettement, effacement dette

Service Microcrédit : @ : ceymet@udaf24.fr

Service Hébergement et logement : plusieurs dispositifs d'accompagnement des locataires et propriétaires en difficulté (recherche/access à un logement autonome - maintien dans le logement - gestion des impayés - prévention expulsions locatives), des salariés relevant de l'aide d'Action Logement... et gestion de places d'hébergement

« Maison relais » à Périgueux : **05 53 06 41 11**.

SPAD - Soutien Parentalité et Accompagnement à domicile : **05 53 45 41 30** @ : contactspad@udaf.fr :

Accompagnement des familles avec des TISF /

Aide des personnes dépendantes ou non avec des AVS

L'ATELIER BUDGÉTAIRE - MAISON DES ASSOCIATIONS

2 cours Fénelon - 24000 PÉRIGUEUX - **09 84 36 66 89**

Point Conseil Budget (secteur Nontron -Thiviers).

Conseils et accompagnement gratuits.

Découvrez « **Compter sur ses proches** », le podcast qui aborde sans tabou les questions d'argent et de vieillissement :

3 saisons, 16 épisodes



À QUI M'ADRESSER SELON MES BESOINS OU CEUX DE MON PROCHE

PRENDRE SOIN DE MON ÉTAT DE SANTÉ

ASSOCIATION FRANÇAISE DES AIDANTS

<https://www.aidants.fr>

Outils au service de la santé des aidants : Mesurer l'impact de la relation d'aide sur sa santé (physique, psychologique, sociale)

FONDATION FRANCE RÉPIT

<https://www.francerepit.fr>

www.jaidejemevalue.fr
C'est un outil sous forme de questionnaire rapide, anonyme et facile d'accès.

AIDANT ATTITUDE

<https://aidantattitude.fr>

<https://aidantattitude.fr/prendre-soin-desoi/>
conseils-pratiques

<https://aidantattitude.fr/prendre-soin-desoi/bien-etre>

INSTANTS AIDANTS DE LA MSA

<https://www.msa.fr/lfp/aidant/prendresoin-de-vous>

Échelle de l'aidant en ligne

Prendre conscience de votre investissement auprès de personne que vous aidez. Permet de définir votre niveau d'épuisement

Dispositif Instants aidants N°vert : 0805690690

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

Profiter d'un bilan de prévention 100% pris en charge et sans avance de frais

ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Sans condition de ressource
1000 € par an et par bénéficiaire

CAF

MSA

CPAM (tel 3646)

CARSAT

Accompagne les personnes dans leur rôle d'aidant familial

AIDE AU RÉPIT HANDICAP :

- **CPAM** : aidant d'une personne bénéficiaire de l'AAH âgée >21ans.

- **CAF** : aidant d'une personne bénéficiaire de l'AAH âgée <21 ans

- **MSA** : aidant d'une personne bénéficiaire de l'AAH > 21 ans ou AEEH <21ans

- **CARSAT** : retraité > 55ans aidant d'une personne âgée en perte d'autonomie

LIGNE SANTE INFO DROITS

[Santé Info Droits](#)
[France Assos Santé](#)

Santé Info Droits est une ligne d'informations juridiques et sociales constituée de juristes et avocats qui ont vocation à répondre à toutes questions en lien avec le droit de la santé.

N° : 01.53.62.40.30

Lundi mercredi vendredi :
14h 18h

Mardi et jeudi : 14h 20h

Vous pouvez transmettre vos questions via le formulaire sur le site :

<https://www.france-assos-sante.org/sante-info-droits/>

BESOIN D'AIDE : MOBILITÉ ET TRANSPORT SOLIDAIRE



AIDES À LA MOBILITÉ

LA CARTE MOBILITÉ INCLUSION CMI

CMI PRIORITE	Donne droit : - A la priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, les espaces et salles d'attente, les établissements et les manifestations recevant du public. - A un accès prioritaire dans les files d'attente dans les lieux publics.	S'adresser à la MDPH (p.13)
CMI INVALIDITE	Donne droit : - A la priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, salles d'attentes. - A un accès prioritaire dans les files d'attentes des lieux publics. - A des réductions fiscales, des réductions tarifaires notamment dans les transports en commun	
CMI STATIONNEMENT	Donne droit : Au stationnement gratuit sans limitation de durée sur les places réservées	
Titulaire de la CMI avec mention besoin d'accompagnement : votre accompagnateur bénéficie de la gratuité du transport. CMI sans mention : votre accompagnateur peut bénéficier de 50% de réduction sur le tarif		

TRANSPORT SOLIDAIRE

VIME Transport solidaire en Périgord Vert Granitique : Piégut-Pluviers, Abjat sur Bandiat, Augignac, Etouars, Saint Barthélémy de Buissière, Champniers et Reilhac, Saint Estéphe, Busserolles, Bussière badil	05 54 07 10 72 Adhérer au VIME Participation 0.35 euros au KM
ATCHOUM Solution de transport solidaire et de covoiturage	Atchoum.eu contact@atchoum.eu

TRANSPORT ADAPTÉ

HANDIBUS Service de transport collectif en porte à porte. Réservé aux personnes à mobilité réduite ne pouvant utiliser les transports en commun. Après inscription au service, les demandes se font sur simple appel téléphonique.	Les communes desservies sont celles de l'ensemble du territoire de la communauté d'Agglomération du Grand Périgueux Agence PERIMOUV' 11 rue du Président Wilson 24000 Périgueux 05 53 53 30 37
---	--



PROTÉGER ET REPRÉSENTER MON PROCHE



PROTÉGER ET REPRÉSENTER MON PROCHE AU NIVEAU JURIDIQUE

LES MESURES DE PROTECTION En tant qu'aidant si votre proche n'est pas en mesure de prendre des décisions éclairées sur la gestion de son budget, de son patrimoine et/ou de son quotidien	Faire appel au juge des contentieux de la protection
L'HABILITATION FAMILIALE Permet au proches (ascendants, descendants, frère, sœur, concubin) d'une personne incapable de manifester sa volonté de la représenter dans tous les actes de sa vie ou pour certains selon son état.	Mesure de protection plus simple que les mesures traditionnelles de protection judiciaire même si elle nécessite aussi l'intervention d'un juge.
MANDAT DE PROTECTION FUTURE Vise à désigner à l'avance une ou plusieurs personnes pour représenter l'auteur qui établit le mandat afin d'anticiper une éventuelle perte de capacité physique ou mentale, qui se traduirait par une mise sous tutelle ou curatelle. Le mandataire pourra alors protéger les intérêts personnels et/ou patrimoniaux.	Le mandat peut être réalisé auprès d'un notaire ou prendre la forme d'un acte sous signature privée, contresigné par un avocat

PROTÉGER ET REPRÉSENTER MON PROCHE AU NIVEAU MÉDICAL

PERSONNE DE CONFIANCE Dans le cas où l'état de santé de votre proche ne lui permet plus de donner son avis ou de faire part de ses décisions, le médecin ou l'équipe médicale vous consultera en priorité	La personne de confiance doit connaître les volontés de son proche et les exprimer quand elle est appelée à le faire. Vous pouvez trouver un modèle sur le site service-public.fr www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R40462
DIRECTIVES ANTICIPÉES Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite appelée directives anticipées pour préciser ses souhaits concernant sa fin de vie.	Vous pouvez trouver un modèle sur le site service-public.fr www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R44952

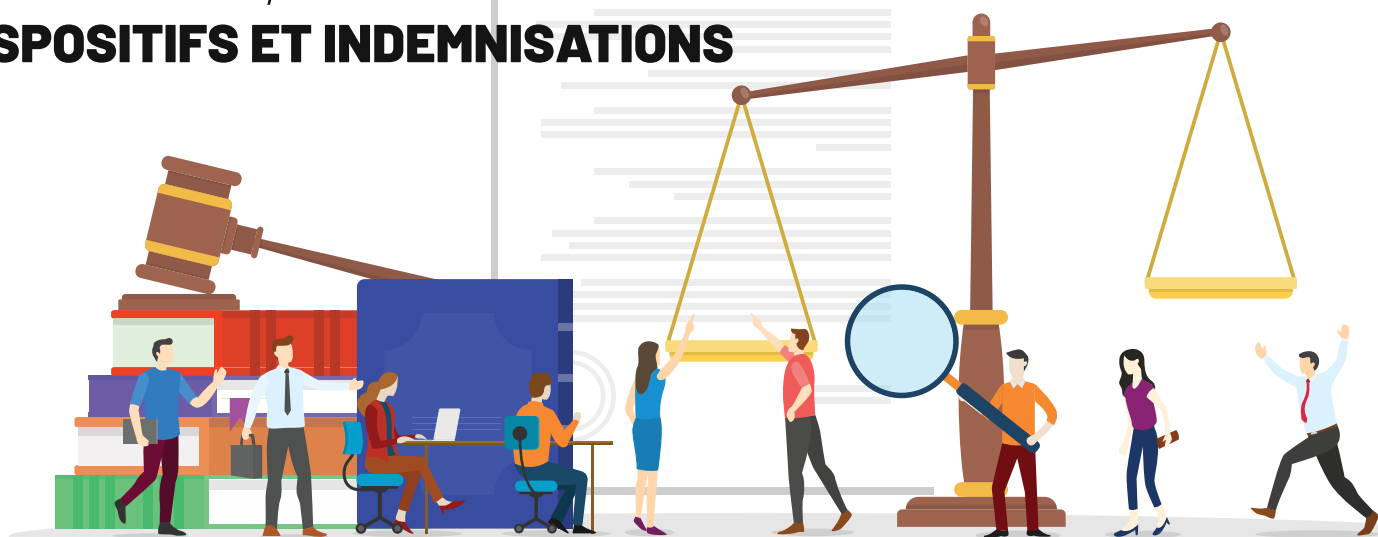
LIEUX D'ACCÈS AUX INFORMATIONS JURIDIQUES

CDAD DE LA DORDOGNE CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AUX DROITS	19 ^{bis} cours Montaigne 24000 PÉRIGUEUX 05 53 06 39. Cdad-dordogne@wanadoo.fr Des permanences sont assurées dans plusieurs communes du Département : Bergerac, Nontron, Sarlat, Ribérac, Terrasson...
CIDFF DORDOGNE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES	4 rue Kléber - 24000 PÉRIGUEUX 21 bd Jean Moulin - 24100 BERGERAC Cidff24@cidff24.fr
PERMANENCES DES AVOCATS DU BARREAU DE PÉRIGUEUX ET BERGERAC	Consultation gratuites sur rendez-vous PÉRIGUEUX : 05 53 53 37 46 BERGERAC : 05 53 57 65 45

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

SERVICE HANDI-DROITS APF24 https://handi-droits.apf-francehandicap.org/ Le dispositif Handi-Droits n'est pas compétent pour répondre aux questions de droit commun, tels que le droit de la consommation, le droit pénal ou encore les questions en matière de divorce.	Délégation de la Dordogne 9 rue du pont 24750 TRELISSAC 06 70 69 60 30 Handi-Droits vous accompagne sur différentes thématiques liées à des dispositifs existants, pour vous aider à faire valoir vos droits
DROIT PLURIEL Vous êtes en situation de handicap ou aidant et vous avez un problème de droit ? Droit Pluriel, en partenariat avec le Conseil National des Barreaux, l'Ordre des Avocats de Paris et la Conférence des Bâtonniers vous répondent ! Si vous êtes sourd, la consultation se fera en LSF.	Comment ça marche ? Précisez votre situation et votre question. Au choix : vous laissez un message téléphonique ou un mail. Des juristes et avocats étudient votre situation. Réponse par mail. Consultation gratuite, sur rdv téléphonique. Par mail : agir@droitpluriel.fr Par téléphone : 09 80 80 01 49
FRANCE TUTELLE contact@francetutelle.org Aide à mettre en place des dispositifs juridiques permettant d'anticiper sa vulnérabilité ou celle de son proche.	Accompagne les aidant-protecteurs familiaux tout au long de la mesure de protection judiciaire en les informant, les conseillant et en mettant à leur disposition toutes les ressources nécessaires pour mener à bien leur mission.
PUPIL : Pupil - Passez plus de temps avec votre proche, moins dans les papiers : https://pupil-app.fr	

DROITS, DISPOSITIFS ET INDEMNISATIONS



DROITS AUX CONGÉS POUR LES AIDANTS

BESOIN	QUELLES OFFRES ?	À QUI S'ADRESSER ?
LE CONGÉ DE PROCHE AIDANT En savoir plus sur : service-public.fr	Permet à tout salarié, du secteur privé ou public, de réduire son activité professionnelle pour s'occuper d'un proche en situation de handicap, en perte d'autonomie ou âgé avec lequel il réside ou entretient des liens étroits et stables. Durée maximale de 3 mois, possible fractionnable. Il peut être renouvelé sans toutefois dépasser 1 an sur l'ensemble de la carrière.	Le congé de proche aidant est non rémunéré mais vous pouvez faire une demande d'allocation journalière du proche aidant (AJPA) pour compenser votre perte de salaire.
CONGÉ DE PRÉSENCE PARENTALE En savoir plus sur : service-public.fr	Permet à un salarié de s'occuper d'un enfant à charge atteint d'une maladie, d'un handicap ou qui est victime d'un accident d'une particulière gravité, et dont l'état de santé nécessite une présence soutenue et des soins contraignants Le salarié bénéficie de 310 jours ouvrés fractionnable, par enfant.	Vous devez en faire la demande à votre employeur. Ce congé peut être indemnisé par l'allocation journalière de présence parentale AJPP
CONGÉ DE SOLIDARITÉ FAMILIALE En savoir plus sur : service-public.fr	Permet au salarié de s'absenter pour assister un proche en fin de vie. Il peut être pris de manière continue ou fractionnée ou être transformé en période d'activité à temps partiel pour une durée maximale de 3	Le congé débute à l'initiative du salarié. Il peut être indemnisé par l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie (AJAP)

AUTRES DROITS POUR LES AIDANTS

DROIT AIDANT AVEC STATUT SALARIÉ En savoir plus sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Accès à la Validation des acquis et de l'expérience VAE : faire valoir les compétences acquises dans la prise en charge de la dépendance ou de la fin de vie d'un membre de la famille pour retrouver le monde du travail en particulier l'accès aux métiers du lien.

AMÉNAGEMENT D'HORAIRES INDIVIDUALISÉS permet au salarié qui en bénéficie de choisir ses horaires de travail. Le salarié peut alors prendre et quitter son poste de travail à un autre horaire que les autres salariés de l'entreprise. Tout salarié peut demander à bénéficier d'horaires individualisés. L'employeur peut toutefois s'opposer à la demande du salarié

DON DE JOURS DE REPOS À UN SALARIÉ PARENT D'ENFANT GRAVEMENT MALADE OU PROCHE AIDANT : Un salarié peut renoncer anonymement et sans contrepartie, à tout ou partie de ses jours de repos non pris au profit d'un collègue dont un enfant est gravement malade. Ce don de jours peut également être réalisé au profit d'un collègue proche aidant. Le don de jours de repos permet au salarié qui en bénéficie d'être rémunéré pendant son absence.

LA FORMATION pour les aidants dans le secteur privé : Certains organismes forment des salariés aidants sur leur temps et lieu de travail, afin de leur donner des clefs pour réussir à concilier vie professionnelle et vie d'aidant. Ce dispositif est parfois pris en charge par votre employeur.

LE REFUS DE TRAVAIL DE NUIT « Lorsque le travail de nuit est incompatible avec des obligations familiales impérieuses, notamment avec la garde d'un enfant ou la prise en charge d'une personne dépendante, le refus du travail de nuit ne constitue pas une faute ou un motif de licenciement et le travailleur de nuit peut demander son affectation sur un poste de jour. » Article L3122-12

DROIT AIDANT AVEC STATUT FONCTIONNAIRE

LE CONGÉ DE PROCHE AIDANT : Aussi appelé mise en disponibilité de droit dans le cadre de la fonction publique. Il vous permet de vous absenter pour accompagner un proche qui présente un handicap ou une perte d'autonomie d'une gravité particulière.

TEMPS PARTIEL DE DROIT : Pour les agents qui accompagnent un conjoint/enfant/ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ou victime d'une maladie ou accident grave.

AUTORISATION D'ABSENCE :

- maladie grave d'un proche : 3 jours
- absence liée au handicap de son enfant : 6 jours

LE DON DE JOUR DE REPOS : Un salarié peut, sous conditions, offrir tout ou partie de ses jours de repos non pris au profit d'un collègue dont un enfant est gravement malade ou qui est proche aidant. Ce don de jours de repos vous permet de bénéficier d'une rémunération pendant votre absence.

EN SAVOIR PLUS SUR :
Accueil | Service Public : <https://www.service-public.gouv.fr/>

DROITS, DISPOSITIFS ET INDEMNISATIONS

DROIT AIDANT ÉTUDIANT

Aménagement d'études notamment en allégeant les conditions d'assiduité aux enseignements et aux examens. Revalorisation des bourses d'enseignement supérieur : 4 points de charge en plus. Le parent aidé peut être : le père, la mère, le frère, la sœur (ou demi-frère et demi-sœur) ou l'enfant ; Le conjoint ou partenaire en cas de mariage ou PACS, ainsi que le père, la mère ou l'enfant du conjoint ou partenaire ; Le nouveau conjoint ou le nouveau partenaire du père ou de la mère en cas de remariage ou de PACS.	Justificatifs : Document officiel justifiant des liens familiaux (livret de famille, acte de mariage ou pacte civil de solidarité etc.) ; Notification CDAPH de la personne aidée en situation de handicap mentionnant son besoin d'aide humaine. Conditions : Éligibilité à la bourse sur critères sociaux.
--	--

ASSURANCE VIELLESSE DES AIDANTS (AVA)

Informations complémentaires www.caf.fr
www.monparcours handicap.gouv.fr/

Si vous avez réduit ou cessé votre activité professionnelle pour vous occuper d'un membre de votre famille (enfant, parent...) ou d'un proche en situation de handicap, vous avez peut-être le droit de vous affilier à l'Assurance vieillesse des aidants (AVA). Un dispositif qui vous aide à maintenir vos cotisations retraite durant cette période. Si vous remplissez ces conditions, l'AVA vous permet de valider des trimestres pleins de retraite sans avoir à cotiser auprès de votre caisse de retraite. L'affiliation dure aussi longtemps que vous remplissez les conditions requises (sauf en cas d'affiliation pour congé de proche aidant, limitée à 1 an).	Pour en bénéficier, vous devez remplir l'une des conditions suivantes : • Vous recevez l'Allocation journalière de présence parentale (AJPP – si votre enfant est gravement malade, accidenté ou handicapé) ; • Vous avez un enfant de moins de 20 ans atteint d'un handicap avec un taux d'incapacité d'au moins 80 %, ou entre 50 % et 79 % si l'enfant bénéficie du complément AEEH ou PCH et vit chez vous ; • Vous accompagnez un adulte handicapé avec un taux d'incapacité d'au moins 80 % (correspond à des troubles graves) et la Commission départementale des personnes handicapées (CDAPH) a reconnu qu'il a besoin d'assistance ou de présence. Cet adulte vit à domicile ou bénéficie d'un accueil partiel en établissement médicosocial ; • Vous êtes en congé proche aidant pour vous occuper d'un proche ayant un handicap ou une perte d'autonomie sévère.
--	---

DISPOSITIFS MDPH / INDEMNISATIONS

QUOI	QUELLE OFFRE ?	À QUI S'ADRESSER ?
L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)	Permet de garantir un revenu minimum aux adultes en situation de handicap. Sur critères d'attribution. Accordée par la MDPH, son versement est effectué par la CAF ou la MSA	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : MDPH Rue 2^{ème} Régiment d'Infanterie 24000 PÉRIGUEUX 05.53.02.03.55 Accueil sans rendez-vous du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ainsi que le jeudi et vendredi de 9h00 à 12h. Le jeudi après-midi : sur rendez-vous. Site internet : Accueil - MDPH de la Dordogne : https://mdph.dordogne.fr/ Adresse mail : @mdph24@dordogne.fr Démarches en ligne : https://mdphenligne.cnsa.fr Fiches pratiques explicatives en ligne des diverses allocations. Vous y trouverez aussi les Fiches FALC (Facile À lire) élaborées par la CNSA. Soutien Aidants : mdph.aidants@dordogne.fr
La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	Aide financière destinée à compenser la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne y compris la vie sociale. La PCH est destinée à compenser des charges précises liées à : un besoin d'aide humaine, d'aides techniques, un besoin d'aménagement du logement, ou d'un véhicule, des surcoûts liés au transports, des dépenses spécifiques ou exceptionnelles liées au handicap, un besoin d'aide animale. Sur critères d'attribution.	
L'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)	Aide financière destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap d'un enfant de moins de 20 ans. Sur critères d'attribution. Accordée par la MDPH, son versement est effectué par la CAF ou la MSA.	
Complément d'AEEH	Un complément à l'AEEH peut être accordé. Sur critères d'attribution.	
PCH Parentalité	Permet aux parents handicapés d'avoir une aide financière complémentaire pour l'aide humaine et/ou technique à la parentalité. Il faut : avoir des enfants de moins de 7 ans et percevoir la PCH.	
Mais aussi : Les CMI (carte mobilité inclusion), les orientations vers les ESMS et le FDC (Fond Départemental de compensation du handicap).		

DROITS, DISPOSITIFS ET INDEMNISATIONS



EN SAVOIR PLUS SUR :

Accueil | Service Public : <https://www.service-public.gouv.fr/>

INDEMNISATIONS/ CAF OU MSA

AJPA	L'Allocation Journalière du Proche Aidant est un revenu de remplacement pour les aidants de personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, réduisant ou cessant temporairement leur activité professionnelle pour s'occuper de leur proche. Sur critères d'attribution.	<i>Cette aide financière est versée par la CAF ou la MSA selon le régime de rattachement.</i> <i>Sur l'ensemble de votre carrière, elle est attribuée dans la limite de 66 jours par proche accompagné dans la limite de 4 proches.</i> <i>L'AJPA n'est pas cumulable avec certaines prestations.</i>
AJPP	L'Allocation Journalière de Présence Parentale permet à une personne qui souhaite arrêter temporairement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant gravement malade, accidenté ou handicapé de percevoir une allocation. Sur critères d'attribution.	<i>Cette aide financière est versée par la CAF ou la MSA selon le régime de rattachement.</i> <i>Elle est versée 22 jours par mois, par période entre 6 mois et 1 an renouvelable, dans la limite de 3 ans et de 310 jours maximum par enfant et par pathologie.</i> <i>L'AJPP n'est pas cumulable avec certaines prestations.</i>
AJAP	L'Allocation Journalière d'Accompagnement d'une Personne en fin de vie permet d'indemniser les personnes qui accompagnent à domicile une personne en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable quelle qu'en soit la cause. Sur critères d'attribution.	<i>Cette aide financière est versée par la CAF ou la MSA selon le régime de rattachement.</i> <i>Elle est versée dans la limite de 21 jours maximum, ou dans la limite de 42 jours dans le cas d'une réduction d'activité à mi-temps.</i>

ÊTRE AIDANT SALARIÉ DE SON PROCHE

Si la personne âgée n'est pas bénéficiaire de l'APA	Elle peut employer librement un membre de sa famille dans le cadre des services à la personne.
Si la personne âgée est bénéficiaire de l'APA En savoir plus sur service public.fr	La loi l'autorise à employer un membre de sa famille en tant qu'aide à domicile à l'exception du conjoint, concubin ou partenaire de PACS Le cas échéant : Votre proche a la possibilité de vous déclarer au moyen du CESU déclaratif La rémunération via les CESU simplifie les démarches administratives mais n'exonère en rien votre proche de l'ensemble des responsabilités du particulier-employeur. Vous devez déclarer aux impôts les sommes perçues.
Si la personne n'est pas bénéficiaire de la PCH	Elle peut employer librement un membre de sa famille dans le cadre des services à la personne.
Si la personne est bénéficiaire de la PCH	Vous pouvez être salarié dans le cadre de la PCH sauf : • Si vous exercez une activité professionnelle à temps plein / Si vous êtes retraité-e • Si vous accompagnez votre conjoint, un parent ou un enfant (excepté si sa situation de santé nécessite une aide totale pour la plupart des actes essentiels de la vie quotidienne, ou une présence constante ou quasi-constante). En embauchant un salarié, la personne handicapée devient particulier employeur. Votre proche a la possibilité de vous déclarer au moyen du CESU déclaratif. La rémunération via les CESU simplifie les démarches administratives mais n'exonère en rien votre proche de l'ensemble des responsabilités du Particulier-employeur. Vous devez déclarer aux Impôts les sommes perçues

AUTRES INDEMNISATIONS

LA PENSION D'INVALIDITÉ	Versée pour compenser la perte de salaire à la suite d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle. Sur critères d'attribution	Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAMIF) S'adresser à son agence de Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou en ligne : www.ameli.fr/assure/droitsdemarches/invaliditehandicap/invalidite
POUR LES PLUS DE 60 ANS L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE	Permet de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile (aides humaines et aides techniques).	Conseil Départemental de la Dordogne - PPA (Service APA) Attribution dépend de l'évaluation du niveau de perte d'autonomie (GIR1 à 4)

ÊTRE DÉDOMMAGÉ DANS LE CADRE DE LA PRESTATION DE COMPENSATION HANDICAP (PCH)

Si les conditions ne vous permettent pas d'être salarié dans le cadre de la PCH, vous pouvez être dédommagé. Ce dédommagement est une somme d'argent et non un salaire.



AIDES FINANCIÈRES POUR DES SÉJOURS VACANCES ADAPTÉES

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

peut prendre en charge une partie du surcoût des vacances lié au handicap. Il faut être bénéficiaire de la PCH, l'AAEH ou l'AAH.

Il est fortement conseillé de préparer vos vacances plusieurs mois à l'avance pour avoir le temps de faire les demandes et de définir votre budget.

Demandez un devis à l'association/organisme : faisant apparaître les postes qui représentent le surcoût lié au handicap.

Ce devis est à joindre à votre dossier de demande d'aide à la MDPH.

LA CAF et MSA accordent des « bons vacances » aux familles allocataires en fonction du type de séjour, de la durée et des revenus de la famille.

• l'aide aux vacances des enfants AVE de la CAF

• l'aide aux vacances des familles AVF de la CAF

VACAF Site de Vacaf public <https://www.vacaf.org>

AGENCE NATIONALE DES CHÈQUES VACANCES (ANCV)

L'Agence Nationale des Chèques Vacances, gère les chèques vacances remis par les employeurs.

Elle attribue aussi les Aides aux Projets Vacances. Ce sont des aides financières individuelles, versées sous forme de Chèques-Vacances.

Contacter l'APF France Handicap, une des structures partenaires de l'ANCV.

Contactez également les organismes partenaires de l'ANCV pour l'attribution des Bourses solidarité vacances.

AIDE AU TRANSPORT EN TRAIN : dispositif « CUI - SNCF - ANCV ».

Réduction de 85% sur les billets de trains pour la famille sous conditions d'éligibilité à l'aide au projet vacances de l'ANCV.

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM) peut attribuer des aides financières individuelles, selon le budget d'action sanitaire et sociale.

Contactez la CPAM depuis votre compte Ameli Maladie; par téléphone au **36 46** (service gratuit + coût de l'appel).

Notification MDPH de la situation de handicap et présentation d'un devis ou facture.

400 euros maximum par an et par bénéficiaire.

CAISSES DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE. En cas de difficultés, les caisses de retraite Agirc-Arrco peuvent accorder, de manière ponctuelle, certaines aides.

Contactez le service action sociale de votre caisse Agirc-Arrco.

Pour connaître votre caisse de retraite complémentaire tapez «**DOPLI**» dans votre moteur de recherche, puis indiquez votre nom, prénom et numéro de sécurité sociale.

Si vous êtes cotisant en activité ou retraité de l'un de ces groupes, vous pouvez transmettre le devis à ces coordonnées :

- AG2R La Mondiale : actionsociale@ag2ramondiale.fr

- Agrica : actionsociale@agricar.com

- Apicil : actionsociale.retraite@apicil.com

- Audiens : actionsociale@audiens.org

- B2V : actionsociale@b2v.fr

- Ircem : actionsociale@contact-ircem.com

- IRP Auto : rpautoapasca@irpauto.fr

- Klésia : aides.individuellescentralisees@klesia.fr

- Lourmel : contact_action_sociale@lourmel.asso.fr

- Malakoff Humanis : aidesindividuelles.retraite@malakoffhumanis.com

- Pro BTP : accueil@probtpt.com

LA MUTUELLE peut vous attribuer des aides par le biais du fonds solidarité ou du fonds d'action sociale.

LA COMMUNE du lieu d'habitation ou le Centre Communal d'Action Sociale proposent différentes aides selon les communes.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL OU RÉGIONAL propose également des aides

COMITÉ D'ENTREPRISE : Pensez à consulter le comité de votre entreprise qui dispose parfois de moyens financiers pour ses salariés

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS : Certaines comme le Secours populaire, le Secours catholique ou la Fondation de France allouent des aides.

LA FÉDÉRATION LOISIRS PLURIEL : service d'appui technique aux accueils de loisirs confrontés à la réalité ou au projet d'accueil d'enfants en situation de handicap au sein de leurs activités », appelé Handiconseil

TROUVER

MON LIEU D'INFORMATION, DE SOUTIEN, D'ORIENTATION ET DE RÉPIT



• SERVICE PUBLIC

Accueil | Service Public : <https://www.service-public.gouv.fr>
Informe notamment sur les allocations et les aides existences.

• PORTAIL OFFICIEL D'INFORMATION POUR LES AIDANTS

Aidants | solidarites.gouv.fr | Ministère du Travail et des Solidarités :
<https://aidant.gouv.fr/aidants>

• LE SITE DE LA CNSA

<https://www.cnsa.fr>
Recense de nombreuses informations.

• SERVICE « MA BOUSSOLE AIDANT »

Un annuaire de services géo localisés Gratuit
<https://maboussoleaidants.fr>

Un service qui centralise l'accès aux informations et aides disponibles
en proximité pour les aidants et leurs proches.

• LE PORTAIL : MON PARCOURS HANDICAP

www.monparcourshandicap.gouv.fr
Site d'information : Droits, Actualités, Thématiques, Aides et démarches.
Services en ligne, interlocuteurs et annuaire, documentation, agenda.

LIEUX INCONTOURNABLES

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

GUICHET UNIQUE pour toutes les démarches liées aux diverses situations de handicap.

La MDPH **évalue** la situation de la personne en lien avec la famille et les personnels soignants et **détermine le degré d'aides possibles** : ces aides peuvent être **administratives** (carte mobilité, Reconnaissance en tant que travailleur handicapé RQTH...) ou **financières** (AEEH, AAH, PCH...). L'avis de la MDPH est nécessaire pour être admis dans certaines structures ou services médico-sociaux.

Adresse : Rue du 26^{ème} Régiment d'Infanterie Cité administrative
Bâtiment E 24016 Périgueux Cedex

Horaires : Accueil sans rendez-vous du lundi au mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ainsi que le jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00.
Le jeudi après-midi sur rendez-vous.

Accueil téléphonique : Uniquement le matin de 9h à 12h
Tél. : 05 53 02 03 55 - @ : mdph24@dordogne.fr

Au sein de la MDPH24 depuis le 01 février 2025 : **un référent aidant familiaux de personnes en situation de handicap** identifie et recense les besoins et attentes des aidants familiaux de personnes en situation de handicap en Dordogne afin de les accompagner au mieux. Il œuvre aussi à la **coordination**, à la diffusion et la **communication des informations** des dispositifs de soutien aux aidants sur le Département de la Dordogne.

@ : mdph.aidants@dordogne.fr

RAPT

C'est une démarche de collaboration entre la MDPH, les ESMS (établissements sociaux et médico-sociaux), l'ARS, le Conseil Départemental et l'Education Nationale qui prévoit **de ne laisser personne sans réponse afin d'éviter les situations critiques**.

Au sein de la MDPH24, un référent RAPT s'appuie sur une cellule de veille (équipe pluridisciplinaire) qui identifie les situations sans solution ou celles qui sont en passe de l'être et coordonne les démarches pour apporter une réponse viable.

Si malgré les démarches, la situation devient critique (l'intégrité de la personne est menacée par l'absence de solution), elle entre dans le **Dispositif Permanent d'Orientation (DOP)** via une fiche de saisine. Si aucune solution n'est encore trouvée alors la MDPH peut réunir une **Réunion avec les partenaire** (GOS) afin de mettre en place un **Projet (PAG)**.

@ : rapt@dordogne.fr

COMMUNAUTÉ 360

Les C360 s'adressent aux personnes en situation de handicap. Elles peuvent répondre plus particulièrement aux personnes et à leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur **projet de vie : conseil**, répond aux questions et réoriente vers les services les plus compétents et/ou trouve une **solution d'accompagnement** en mobilisant les expertises du territoire.

Une modalité d'accès le **0 800 360 360**

1 coordinatrice C360 rattachée à la MDPH (RAPT)

1 coordinatrice C360 rattachée à la DAC

TROUVER MON LIEU D'INFORMATION, DE SOUTIEN, D'ORIENTATION ET DE RÉPIT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL / UT ET CMS

Les CMS du Pôle Action Sociale de la DGA de la Solidarité et de la Prévention (Conseil Départemental 24) s'adressent à tous les Périgourdiens confrontés à des difficultés dans leur quotidien ou qui souhaitent s'informer sur leurs droits sociaux. Les CMS vous accueillent, vous orientent, vous informent et vous accompagnent dans vos démarches.

Relais locaux de la MDPH sur le territoire départemental : accueil, information et aide à la constitution des dossiers de demandes

Puis mettre la carte et les numéros des CMS.

LES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX (CMS) : ACCUEIL DE PROXIMITÉ

Bergerac Ville : 05 53 02 04 00	Beaumont : 05 53 02 06 10
La Force : 05 53 58 02 39	Cressy : 05 53 02 04 89
Port Ste-Foy : 05 53 24 72 67	Lalinde : 05 53 02 04 90
Sigoulès : 05 53 58 44 39	
Boulazac : 05 53 02 01 90	La Boetie : 05 53 53 49 62
Coulounieix-Chamiers : 05 53 03 45 84	Périgueux ville : 05 53 02 02 00
Gour de l'Arche : 05 53 02 02 70	Saint-Georges : 05 53 02 02 71
Brantôme : 05 53 05 71 17	Saint-Aulaye : 05 53 02 06 70
Ribérac : 05 53 92 48 60	Tocane : 05 53 90 32 86
Belvès : 05 53 29 00 10	St-Cyprien : 05 53 02 06 58
Le Bugue : 05 53 02 06 57	Sarlat : 05 53 31 71 71
Hautefort : 05 53 50 50 40	Terrasson : 05 53 02 06 49
Montignac : 05 53 02 06 50	Thenon : 05 53 02 06 51
Excideuil : 05 53 02 06 52	Thiviers : 05 53 02 07 40
Nontron : 05 53 02 07 04	
Montpon-Ménestrel : 05 53 02 06 41	Neuvic : 05 53 81 51 78
Mussidan : 05 53 02 00 20	Saint-Astier : 05 53 02 06 42
	Vergt : 05 53 02 06 40

Les Unités Territoriales

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

DGA de la Solidarité et de la Prévention
Pôle PMI - Promotion de la Santé
Cité administrative Bugeaud
CS 70010 - 24016 Périgueux cedex
Téléphone 05 53 02 27 70

UT NONTRON

Place du champ de Foire
24300 Nontron
UT 05 53 02 07 00
PMI 05 53 02 07 06

UT PÉRIGUEUX

27 rue Victor Hugo
24000 Périgueux
UT 05 53 02 02 00
PMI 05 53 02 02 09/25

UT RIBERAC

Maison du Département
Les Chaumes Est
24600 Ribérac
UT et PMI 05 53 02 06 80

UT SARLAT

Maison du Département
Rue Jean Leclaire
Les Jardins de Madame
BP 91 - 24203 Sarlat cedex
PMI Pôle Nord 05 53 02 07 70
PMI Pôle Sud 05 53 02 07 77

UT MUSSIDAN

Maison du Département
11 bis rue Aristide Briand
24400 Mussidan
UT 05 53 02 00 50
PMI 05 53 02 00 61

UT BERGERAC OUEST

Maison du Département
16 bd Maine de Biran
24100 Bergerac
UT 05 53 02 04 00
PMI 05 53 02 04 62
2, rue Valette
24100 Bergerac

UT BERGERAC EST

Maison du Département
16 bd Maine de Biran
24100 Bergerac
UT 05 53 02 04 00
PMI 05 53 02 04 70
2, rue Valette
24100 Bergerac

PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI DORDOGNE (PTA 24) DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION (DAC)

Service d'accueil et de proximité, d'information et de coordination, dédié aux personnes en **situation complexe** (perte d'autonomie, maladie chronique, handicap, isolement, cumul de difficultés), quels que soient leur âge et leur(s) pathologie(s) pour faciliter leur parcours de santé et favoriser leur vie à domicile.

@ : orientation@dac-24.fr • www.dac-24.fr

Un contact unique : **0809 109 109**

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Service gratuit / Secteurs 24

PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION (PCO) 0-6 ANS INCLUS PORTÉ PAR LE CAMSP DU CD DORDOGNE.

Pour toute inquiétude sur le développement de votre enfant

@ Cd24.pco@dordogne.fr

05.53.02.02.99

Cité administrative Bugeaud CS70010 24016 PÉRIGUEUX cedex

Consultation médicale - **Suspicion Trouble Neuro Développement**. Orientation PCO- Analyse de la situation par la PCO- Prescription de bilans et examens- Pas d'avance de frais- Diagnostic- Mise en place d'un parcours de soins coordonné en lien avec la famille et les professionnels. PCO 7-12ans.

PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES (PCPE) - AOL

@ : pcpe@aolPÉRIGUEUX.org

07 57 41 64 23

Objectif : l'accompagnement des enfants et des adultes en situation de handicap, relevant **des situations dites sans solution ou critiques**, ainsi que leur famille ou leurs aidants, dans une visée résolument inclusive et dans le plein respect des recommandations de bonnes pratiques de la HAS et de l'ANESM. Il s'agit d'un dispositif venant compléter une organisation fonctionnelle et territoriale, dont la finalité est de concevoir et organiser une réponse transitoire ou pérenne, pour des personnes n'ayant pas de réponse adaptée à leurs besoins. En outre le PCPE s'adresse prioritairement aux personnes sans solution (ou sans solution adaptée) vivant au domicile notamment suite à une rupture de parcours.



15

TROUVER MON LIEU D'INFORMATION, DE SOUTIEN, D'ORIENTATION ET DE RÉPIT

ÉQUIPE MOBILE PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES - APEI

https://www.apeiPERIGUEUX.org/images/docs/COUV_DEPLIANTÉquipe_MOBILE.png

Coordinatrices de parcours :

S. BERGER VIDEAU : **06 85 72 76 04** - @ s.bergervideau@apei-PERIGUEUX.fr

E. VALADE : **06 85 72 74 65** - @ e.valade@apei-PERIGUEUX.fr

- Être une personne en situation de handicap reconnue ou en cours de reconnaissance par la MDPH.
- Être âgé(e) d'au moins 45 ans (critère adaptable en fonction des situations individuelles).
- Être une personne vivant à domicile ou en établissement dont la situation nécessite une évolution du parcours.

Si besoin, actions de prévention et soutien aux aidants. Vivre ou avoir un projet sur le territoire d'intervention Communauté de Communes du Périgord Ribéraçois / Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.

ÉQUIPE MOBILE PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES - LES PAPILLONS BLANCS MOMPASIER (24540)

PLATEFORME HANDIRÉPIT 24

18 rue Mobiles des Coulmiers 24000 PÉRIGUEUX

@ : Handirépit24@epnak.org

Coordinateur : **07.88.35.03.15**

Handirépit 24 est une coopération d'organismes gestionnaires publics, porté par l'EPNAK et la Plateforme territoriale (PTI) de Coutras.

Dispositif pour **bénéficier de répit sur la Dordogne**. Pour les adolescents et jeunes adultes en situation de handicap de 4 à 25 ans, leurs parents et proches aidants :

- **accompagner temporairement hors du domicile**, du lieu de vie habituel, de jour comme de nuit, en dehors des périodes d'ouvertures des ESMS.
- Permettre du **relayage à domicile : handisitting** Une plateforme numérique facilite le « matching » entre l'aidant et un réseau d'handisitters de confiance
- Proposer des **séjours de vacances** lors des vacances scolaires.

PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT POUR LES AIDANTS DE PERSONNES ÂGÉES (PAR - PARA)

- La Plateforme d'Accompagnement et de Répit EHPAD du Verger des Balans, appelée « La Voie des Aidants », située à l'Hôpital Privé Francheville à Périgueux, est dédiée au soutien des proches aidants des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, de maladies chroniques invalidantes, ou en perte d'autonomie

@ : lavoiedesaidants@gbna-sante.fr - **05 53 02 11 90**

- Plateforme Accompagnement et Répit EHPAD La Madeleine Centre Ressources

40 Rue du Maréchal Joffre - 24100 Bergerac

@ : par.pgb@orange.fr **07 68 68 71 82**

Web: www.ehpadlamadeleine.fr

Territoire : Sud-Dordogne : Bergerac, Issigeac, Lalinde, St Méard-de Gurçon, Villefranche du Périgord, Sarlat...

PASSERELLE OASIS

Offre de répit pour les familles de Dordogne.

Association «OASIS» - 75 Zone Industrielle Eygreteau - 33230 COUTRAS

06 49 49 50 73 ou **06 48 57 12 87**

@ : oasis.asso.33@gmail.com

Offre de services multimodale d'accueil de jour (sur la maison ou à domicile) et/ou répit vacances.

Cette action est destinée aux aidant(e)s de :

- Un enfant en situation de handicap ou atteint d'une pathologie chronique et/ou invalidante (- 20 ans)
- Un adulte en situation de handicap ou atteint d'une pathologie chronique et/ou invalidante

Dont la nature de la dépendance est : Autisme et Autres troubles du Neurodéveloppement (Hyperactivité, troubles dys, ...)

ASSOCIATION TOMBÉE DU NID

Responsable du Réseau Nouvelle Aquitaine : Camille Ejzenberg - **07 61 42 76 27**

@ : camille.ejzenberg@tombeedunid.fr

Prise de RDV visio : <https://tombeedunid.fr/prendre-rdv-nouvelle-aquitaine/>

Soutien aux familles d'enfants de 0 à 20 ans porteurs de handicap ou à besoins spécifiques (avec ou sans notification MDPH).

Différents types d'aides, en présentiel ou à distance : aide au quotidien, aide administrative, écoute et partage d'expériences.

Application gratuite « Le Cœur du Nid » (disponible sur Google Play et l'Apple Store) pour faciliter les demandes et la mise en relation entre les familles et les bénévoles.

LA PARENTHÈSE - GÎTE DE RÉPIT

06 79 68 51 08

@ : Laparenthese.gitederepit33@gmail.com

La Parenthèse - gîte de répit - 42 rue Gramont - 33800 BORDEAUX

Séjours de vacances pour **duos Aidants-aidés** : personnes présentant des **troubles cognitifs** et son proche aidant, conjoint, enfant, amis...

Gîte situé à MINZAC (24).

PLACES D'ACCUEIL DE JOUR POUR SON PROCHE

Sur notification par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), une personne aidée en situation de handicap peut bénéficier d'un **accueil à la journée ou à la demi-journée, une à plusieurs fois par semaine** dans une **structure médico-sociale adaptée** selon le type de patient accueilli (handicapé, âgé ou atteint d'une maladie spécifique).

Néanmoins, en cas d'urgence, votre proche pourra être accueilli sans notification préalable de la CDAPH.

Selon les établissements cet accueil **peut aussi se faire de nuit**.

ADHP FOYER OCCUPATIONNEL À SAINT ASTIER (Compétence CD)

05 53 04 23 70 - @ : adhp@adhp24.fr

Déficiência motrice / Adulte / 1 acc de jour

ALTHEA - AENM RÉSIDENCE LES PECHS À SARLAT (Compétence CD)

05 53 29 82 09 - @ : Contact.polehebergement@asso-althea.org

Déficiência intellectuelle / Adulte / 4 acc de jour

APEI PÉRIGUEUX - MAS HÉLIODORE À BOULAZAC (Compétence ARS)

05 53 04 23 20 - @ : heliodore@apei-PERIGUEUX.fr

Poly handicap / Adulte / 4 acc jour

APEI PÉRIGUEUX - FOYER DE VIE LYSANDER À BASSILLAC (Compétence CD)

05 53 02 60 80 - @ : lysander@apei-PERIGUEUX.fr

Adulte / 17 acc de jour

CLAIRVIVRE - SAJ À SALAGNAC (Compétence CD)

Déficiences intellectuelles ou troubles psychiques stabilisés type foyer de vie/ 8 places

05 53 62 23 91 - @ : saj@clairvivre.fr



TROUVER

MON LIEU D'INFORMATION, DE SOUTIEN, D'ORIENTATION ET DE RÉPIT

LES PAPILLONS BLANCS- FAM BERGERAC MUSCADELLES À BERGERAC

(Compétence mixte)

05 53 61 59 04 - @: hebergement@pb24.fr

Adulte / 10 acc de jour

LES PAPILLONS BLANCS- FOYER OCCUPATIONNEL DE GAMMAREIX À BELEYMAS

(Compétence CD)

05 53 80 83 10 @: fog@pb24.fr

Déficiência intellectuelle / Adulte / 8 acc de jour

CH VAUCLAIRE - MAS MAUD MANNONI À MONTPON

(Compétence ARS)

05 53 82 82 14

Handicap psychique / Déficiência intellectuelle Autisme / Adulte / 5 acc de jour

FONDATION DE SELVES - FOYER FONDATION DE SELVES À SARLAT

(Compétence CD)

05 53 31 70 30 @: contact@selves.org

Adulte / 2 acc de jour

EPAC LES DEUX SÉQUOIAS- FO LA PRADA À BOURDEILLES

(Compétence CD)

05 53 02 35 35 @: accueil@bourdeilles2sequoias.fr

Tous types de déficiência / Adulte / 5 acc de jour

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE EN ÉTABLISSEMENT POUR SON PROCHE

L'accueil temporaire est proposé pour les personnes en situation de handicap dans les établissements médico-sociaux de type : Institut médico-éducatif IME, Foyer d'accueil Médicalisé FAM, Maison d'Accueil Spécialisée MAS...

La personne aidée peut être accueillie de manière temporaire dans un établissement médico-social, de façon limitée et avec ou sans hébergement. Pour une durée de 90 jours par an au maximum, consécutifs ou non.

L'admission en accueil temporaire pour une personne en situation de handicap, doit faire l'objet d'une décision de la CDAPH.

Toutefois en cas d'urgence et à titre dérogatoire, le directeur d'établissement peut prononcer l'admission directe d'une personne en situation de handicap sous certaines conditions. Il est tenu d'en informer la CDAPH dans les 24h suivant l'admission afin que la commission compétente puisse faire connaître sa décision à l'égard de cette admission dans les meilleurs délais. (Source : Le journal des aidants édition n°9 juin 2018 fédération ALDS).

Il s'agit, dans le cadre du maintien à domicile d'une personne en situation de handicap, de donner un temps de répit à l'aidant.

ADHP « RÉSIDENCE LES CHÊNES » FOYER OCCUPATIONNEL À SAINT ASTIER

(Compétence CD)

Adultes handicapés physiques présentant des troubles associés / 1 place hébergement temporaire en FO

05 53 04 23 70 - @: adhp@adhp24.fr

APEI PÉRIGUEUX - FOYER DE VIE LYSANDER À BASSILLAC (Compétence CD)

05 53 02 60 80 - @: lysander@apei-PÉRIGUEUX.fr

Adultes handicapés mentaux avec ou sans handicap moteur sensoriel ou psychique associé / 1 place hébergement temporaire d'urgence en FO

APEI PÉRIGUEUX - FOYER DE VIE LA PEYROUSE À SAINT FELIX DE VILLADEIX

(Compétence CD)

Déficiência sensorielle / Adultes handicapés sensoriel avec handicap associé (surdité et cécité) / 1 place hébergement temporaire

APEI PÉRIGUEUX - EEAP CALYPSO À BOULAZAC (Compétence ARS)

05 53 02 80 58 - @: calypso@apei-PÉRIGUEUX.fr

Poly handicap / Enfance / 5 places hébergement temporaire

APEI PÉRIGUEUX - MAS HÉLIODORE À BOULAZAC (Compétence ARS)

05 53 04 23 20 - @: heliodore@apei-PÉRIGUEUX.fr

Poly handicap / Adulte / 5 places hébergement temporaire

APEI PÉRIGUEUX - FOYER DE VIE RÉSIDENCES DU « VAL DE DRONNE » À RIBÉRAC (Compétence Mixte)

Cérébrolésion / Adulte / 1 place hébergement temporaire en FO

APEI PÉRIGUEUX - FOYER DE VIE « LOU PRAT DOU SOLELH » À RIBÉRAC

(Compétence CD)

PHV : Personne Handicapée Vieillesse : handicap mental ou psychique stabilisé (50 ans et plus) / 1 place hébergement temporaire

FONDATION JOHN BOST - EAM « BÉTHEL ET SILOË » BOURG ABREN À SAINT PIERRE D'EYRAUD (Compétence mixte)

Pathologies psychiatriques avec retard mental et polypathologies / Adulte / 2 places hébergement temporaire

FONDATION JOHN BOST - EAM « CHÂTEAU RIVIÈRE » À PORT STE FOY (Compétence mixte)

Adultes mentaux stabilisés avec ou sans handicap physique et sensoriel associé / 1 place hébergement temporaire

FONDATION JOHN BOST - EAM « LA FAMILLE » À LA FORCE (Compétence mixte)

Adultes handicapés psychiques présentant des pathologies psychiatriques stabilisées / 2 places hébergement temporaire en foyer acc médicalisé

CH VAUCLAIRE - MAS MAUD MANNONI À MONTPON (Compétence ARS)

Handicap psychique / Autisme / Adulte / 2 places hébergement temporaire

ÉTABLISSEMENT PUBLIC AUTONOME COMMUNAL DE VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD - FOYER « LES CLAUDS DE LALY » À VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD (Compétence CD)

PHV : Personnes handicapées vieillissantes / 1 place en hébergement temporaire

CLAIRVIVRE - EAM - FOYER DE VIE - FOYER D'HÉBERGEMENT À SALAGNAC

(Compétence CD)

2 places accueil temporaire

05 53 62 23 00 - @: eam@clairvivre.fr





TROUVER MON LIEU D'INFORMATION, DE SOUTIEN, D'ORIENTATION ET DE RÉPIT

ACCUEIL TEMPORAIRE EN FAMILLE D'ACCUEIL

Qu'est-ce que l'accueil familial ?

L'accueil familial des adultes a été institué par la loi du 10 juillet 1989 et renforcé par la loi d'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV) promulguée le 28 décembre 2015. Il constitue une alternative à l'hébergement en institution ou à domicile et s'inscrit dans le réseau médico-social comme une possibilité ou une étape du parcours de vie des personnes vulnérables. L'accueillant familial agréé est un particulier ou un couple, qui **propose à titre onéreux à des personnes âgées de 60 ans et plus ou à des adultes handicapés, un accompagnement à son domicile, respectant leur projet et leurs habitudes de vie et leur garantissant la santé, la sécurité et le bien-être physique et moral** (article L 411-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles). La capacité maximale d'accueil autorisée est de 3 personnes, ou à titre dérogatoire 4 personnes dont un couple (Article L 442-1 du CASF). Toute personne accueillie au domicile d'un accueillant familial, ou s'il y a lieu, son représentant passe avec le dit accueillant un contrat écrit. Ce contrat est conforme aux stipulations d'un contrat type établi par voie réglementaire après avis des représentants des présidents de Conseil départemental.

LES SERVICES D'AIDES À DOMICILE DE JOUR ET/OU DE NUIT

A ce jour, 51 services d'aide à domicile autorisés sont implantés en Dordogne, la moitié environ de statut public (centre communaux ou intercommunaux d'action sociale). La grande majorité des services interviennent, exclusivement ou non, en mode prestataire. Le répit à domicile de jour et/ou de nuit **grâce à l'intervention de professionnels de l'extérieur : société de services à domicile classique, dédiée au handicap**. La suppléance peut être ponctuelle, de courte durée, régulière ou non. Le proche aidant a la possibilité de rester aux côtés de la personne accompagnée ou de se saisir de ce temps libre pour ses propres besoins : relai ponctuel ou régulier des aidants non professionnels (conjoint/enfants) auprès de personnes malades/handicapées.

Objectifs : Service à la personne, Soutien à domicile : aide, présence, assistance de vie que nécessite la situation de handicap, appuis matériels, moraux et sociaux...

CIAS

CIAS Dronne et Belle **05.53.05.77.14** (Brantôme)
CIAS du Val de Dronne **05.53.90.28.40** (Ribérac) **05.53.90.61.94** (Tocane)
CIAS ISLE Loue Auvézère en Périgord **05.53.62.92.66** (Excideuil)
CIAS Bastides Dordogne Périgord **05.53.74.15.16** (Lalinde)
CIAS du Pays de Saint Aulaye **05.53.90.38.80** (La Roche Chalais)
CIAS du Pays Montponnais **09.62.11.59.82**
CIAS au coeur des 3 cantons **05.53.24.09.49** (La Force)
CIAS Montaigne Montravel et Gurson
05.53.81.82.38 (VDL) **05.53.27.51.36** (Vélines)
CIAS du Grand Périgueux **05.53.54.76.70**
CIAS du Périgord Nontronnais **05.53.60.80.40**
CIAS du Pays de Fénelon **05.53.30.45.51** (Salignac Eyvigues)
CIAS du Terrassonnais **05.53.50.19.40**
CIAS Périgord Limousin **05.53.62.28.22** (Thiviers)
CIAS de la Vallée de l'Homme **05.53.51.99.04** (Les Eyzies)

CCAS :

PÉRIGUEUX : **05.53.53.11.54** / Trélissac : **05.53.02.76.78** ou **77**

FÉDÉRATION ADMR DORDOGNE :

Zone d'activité de Borie Marty 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC
05.53.08.88.12

@ : cvirol@fed24.admr.org
@ : Admr24@wanadoo.fr

Antennes rattachées :

Haut PÉRIGORD NOIR THENON : **05.53.35.39.31**
MONTPON (St Aulaye) : **05.53.90.87.73**
PÉRIGUEUX (La voie verte) : **05.53.04.09.86**
VERTEILLAC/RIBÉRAC : **05.53.91.62.80**
MONTIGNAC (DHANA) : **06.32.63.64.91**
MEYRALS (LES DEUX VALLÉES) : **05.53.31.35.27**

ADHAP

CANTON BERGERAC 1 : **05.53.27.34.34**
CANTON COULOUNIEUX-CHAMIER : **05.53.27.34.34**

VITADOM

CANTON BERGERAC 2 : **05.53.61.04.15**
PÉRIGUEUX : **05.53.05.52.47**
SARLAT : **05.53.74.26.25**

AARD-AV24

151 rue Valette 24100 BERGERAC : **05.53.57.79.83**
CANTON BERGERAC 1

ASSOCIATION TRAIT D'UNION

Place de la mairie 24270 ANGOISSE : **05.53.52.49.66**
CANTON ISLE LOUE AUVÉZÈRE EXCIDEUIL

ASSAD

Le Maine 24640 CUBJAC : **05.53.05.32.00**
CANTON ISLE LOUE AUVÉZÈRE
EXCIDEUIL

AD SENIORS PÉRIGORD

53 allée du Port 24000 PÉRIGUEUX : **09.83.09.70.25**
ISLE MANOIRE - BOULAZAC PÉRIGUEUX 1 et 2

AIVAP

17 av E. Dupuy 24140 VILLAMBLARD : **05.53.81.94.64**
CANTON PÉRIGORD - CENTRAL VERGÉ

VITTALIANCE

2 rue Gambetta 24000 PÉRIGUEUX : **07.60.82.42.27**
CANTON PÉRIGUEUX 1 et 2

UDAF DE LA DORDOGNE

78 rue Victor Hugo 24000 PÉRIGUEUX : **05.53.45.41.30**
CANTON PÉRIGUEUX 1 et 2

SERVICE JUNIOR/SENIOR

30 rue Romaine 24000 PÉRIGUEUX : **05.53.45.41.99**
CANTON PÉRIGUEUX 1 et 2

TROUVER

MON LIEU D'INFORMATION, DE SOUTIEN, D'ORIENTATION ET DE RÉPIT

ASSOCIATION LOGEA « LA VILLA OCCITANE »

55 rue Président Wilson 24000 PÉRIGUEUX : **05.53.35.40.95**
Ne peut intervenir que sur leur résidence

DOMALIANE AQUITAINE

2 av Daumesnil 24000 PÉRIGUEUX : **05.53.53.09.18**
CANTON PÉRIGUEUX 1 et 2

AMELIS DOMICIL

2^{ter} rue des Jacobins 24000 PÉRIGUEUX : **05.53.04.40.64**
CANTON PÉRIGUEUX 1 et 2

GROUPE COVIVA AIDE SERVICES PLUS 24

8 bi av St-George 24000 PÉRIGUEUX : **06.86.54.29.17** ou **05.53.35.69.82**
CANTON PÉRIGUEUX 1 et 2

ASSOCIATION SOLIDARITÉ ENTRAIDE

45 rue Victor Hugo 24110 SAINT ASTIER : **05.53.54.02.40** ou **06.77.11.55.09**
SAINT ASTIER

ANTENNE À PÉRIGUEUX

Service d'aide à domicile du Sarladais - 13 av Gambetta
24200 SARLAT LA CANEDA : **05.53.59.23.26**
CANTON SARLAT

AMD SUD BERGERAC

ZA Blis »26, route de Lescoussou 24500 EYMET : **05.53.74.26.25**
CANTON SUD BERGERAC EYMET

CAP'SERVICES À DOMICILE

20 av Jean Jaures 24120 TERRASSON : **05.53.50.21.72**
CANTON TERRASSON

ASAPHP

Maison des services bd Henri Saumande 24800 THIVIERS : **05.53.62.39.82**
CANTON THIVIERS

LA GIRANDIÈRE DU PÉRIGORD - RÉSIDE ÉTUDE SÉNIORS

2 rue Romarin 24750 TRELISSAC : **05.53.37.03.00**
Intervention seulement au sein de la résidence TRELISSAC

ACCAD

Place Woodbridge BP 81 24400 MUSSIDAN : **05.53.81.27.60**
CANTON Vallée de l'Isle NEUVIC

ANACE

Rue Yvan La porte 24190 NEUVIC sur L'Isle : **05.53.81.52.84**
CANTON Vallée de l'Isle NEUVIC

PROXIM'AIDE

Place Jean Ladiganc 24220 SAINT CYPRIEN : **05.53.29.20.61**
CANTON VALLEE DORDOGNE ST CYPRIEN

SARL IDÉES O LOGIS

Pôle de santé Av de la gare 24170 SIORAC EN PÉRIGORD : **05.53.30.45.94**
ou **06.95.78.29.41** - CANTON VALLEE DORDOGNE - ST CYPRIEN

SERVICES DE TÉLÉASSISTANCE

Ce service permet de mettre en contact une personne en situation de handicap avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise...). Permet au proche aidant de s'absenter sans s'inquiéter. Si ce n'est pas une vocation première de ce dispositif, il peut constituer une solution de répit pour les proches aidants

CASSIOPEA (Délégation de service public)

05 53 53 54 54 - @ : tele.assistance@cassiopea.fr

Les services et le coût d'installation de CASSIOPEA peuvent être financés partiellement ou en totalité par le CD. Si la personne aidée bénéficie de l'APA ou la PCH, solliciter l'équipe médicosociale chargée de l'évaluation de la situation.

ADMR DORDOGNE

05.53.08.88.12 ou **05 53 53 20 32** - @ : filien@admr24.fr
4 rue Kléber 24000 PÉRIGUEUX

PRÉSENCE VERTE

05 53 67 78 00 - @ : guienne@presenceverte.fr

DORDOGNE TÉLÉASSISTANCE

05 53 52 45 45 - @ : contact@dordogne-teleassistance.fr

AGE D'OR Téléassistance

05 53 13 60 66 @ : agedorPERIGUEUX@orange.fr

TÉLÉASSISTANCE PLUS

05 53 27 25 25 @ : contact@teleassistanceplus.fr

CIAS DU GRAND PÉRIGUEUX

05 53 54 76 70 @ : teleassistance@grandPERIGUEUX.fr

VITARIS

0800 123 456 @ : contact24@vitaris.fr

DELTA REVIE

05 53 58 33 11 @ : deltarevie24@orange.fr

TROUVER MON LIEU D'INFORMATION, DE SOUTIEN, D'ORIENTATION ET DE RÉPIT

ORGANISMES VACANCES ADAPTÉES

Ce séjour peut durer quelques jours ou quelques semaines. Les structures qui proposent ce mode de répit peuvent assurer l'organisation générale, l'animation au quotidien, l'accompagnement et les soins des personnes accueillies.

VRF VACANCES RÉPIT FAMILLES

Conseils et réservations : **05 57 885 885**

En savoir plus sur leurs villages @ : contact@vrf.fr

L'UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS (UFCV) :

Vacances Adaptées Enfants et Adultes - Séjours et Loisirs

<https://vacances-adaptees.ufcv.fr>

01 44 72 45 10

@ : evasionhandicapfamille@ufcv.fr

Il offre aux familles avec un enfant en situation de handicap jeune (polyhandicap, de déficience intellectuelle ou atteint de troubles du spectre de l'autisme) la possibilité de partir en vacances ensemble.

FRANCE ALZHEIMER

2 rue Emilie Counord 24100 BERGERAC - **05.53.27.30.34**

@ : Contact24@france.alzheimer.org

www.francealzheimer.org/dordogne/

Séjours vacances non médicalisés partout en France pour les personnes malades et leurs aidants

ANAÉ VACANCES

<https://www.anae.asso.fr>

Siège : **04 72 78 78 18**

@ : contact@anae.asso.fr

SIEL BLEU

<https://www.sielbleu.org/> Siège : **03.76.33.00.62**

Département Dordogne : Nelly FAURE **06 46 69 68 34**

Secrétariat et Séjours adaptés : @ : sejour@sielbleu.org

06 87 13 00 96 ou **07 86 99 81 98**

Pour les personnes ayant eu un cancer ou touchées par un cancer chronique

Pour les personnes ayant eu un AVC et leurs proches

Pour les personnes souffrant de la maladie Parkinson et leurs proches

Pour les jeunes touchés par une maladie grave ou incurable et leurs proches

Contact : Benjamin CALMELS @ : benjamin.calmels@sielbleu.org

Référent pôle séjours Sud-Ouest **Tél : 07 61 38 78 88**

TOUS POUR CHACUN

Une antenne en Nouvelle Aquitaine

07.72.10.84.90

Vacances adaptées- séjours collectifs ouverts à tout handicap (hors TSA lourd).

Séjour semi collectif ou individuel sur mesure et à la carte ouvert à tout handicap (Aidant/aidé - proche seul...).



TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

ASSOCIATIONS D'USAGERS Par types de handicap

Les associations d'usagers proposent de l'aide, du soutien, de l'appui aux patients et à leurs proches : **information, formation, transmission d'expérience et de soutien**.

Plusieurs associations proposent des **lignes d'écoute** ou **groupes de parole** : espaces bienveillants, sans jugement où l'on peut confronter ses expériences et y recevoir des conseils qui peuvent aider dans le vécu de sa situation. Participer à un groupe de parole vous permet de **rompre votre isolement** et sortir de chez vous. D'autres proposent un soutien **psychologique individuel**.

Certaines proposent des **activités de loisirs ou sportives, de bien être...** pour les aidants et/ou leur proche. Lorsque votre proche participe à des actions, vous bénéficiez indirectement d'un temps de répit.

La loi du 11 février 2005 reconnaît différents types de handicap dont le handicap moteur, sensoriel (auditif et visuel), mental, cognitif et psychique.



ACTIONS ASSOCIATIVES APF 24

@ : dd.24@apf.asso.fr
<http://dd24.blogs.apf.asso.fr>
<https://dordogne.apf-francehandicap.org>
9 rue du pont 24750 TRELISSAC
05 53 53 13 25

Informations, accompagnements...

SERVICE HANDIDROITS

06 70 69 60 30

Actions associatives : Sophie DOS SANTOS, chargée de développement actions associatives : **07.86.48.53.07**

Diverses actions/activités pour votre proche :

Le planning est disponible chaque mois sur le site ou contacter l'association.

- Atelier artistique, Atelier poker, art-thérapie,
- Garde la santé (Boccia, sarbacane, randonnée, conseils nutrition...)
- Act'libre : balade, quizz musical, sensibilisation langage des signes...
- Organisation de sorties
- Programme « Boostons les talents » : à travers un accompagnement individuel et collectif, objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap

HANDICAP MOTEUR/ DÉFICIENCE MOTRICE

Caractérisé par la limitation de certaines fonctions physiques d'un individu : troubles de la dextérité, paralysie... pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité. Il peut survenir à la suite d'un accident, d'une maladie ou de complications génétiques.

ADHP - ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES MOTEUR ET POLYHANDICAPÉES

95, rue du Maréchal Leclerc 24110 ST ASTIER

05 53 04 23 70

@ : adhp@adhp24.fr

Adultes handicapés physiques présentant des troubles associés

ASSOCIATION ÇA ROULE POUR TOI !

But : Vaincre l'isolement et l'exclusion des publics vivant avec un handicap (dont PMR) surtout en ruralité par des sorties solidaires (activités nature, de détente et sportives adaptées...)

<https://caroulepourtoi.fr>

caroulepourtoi@gmail.com

Virginie : **06 51 92 38 93**

Anne : **06 14 28 66 91**

<https://www.facebook.com>

TROUVER UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

TROUBLES NEURO MUSCULAIRE

ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES - TÉLÉTHON

Ligne accueil familles de l'AFM-Téléthon : **0 800 35 36 37** (7j/7 et 24h/24)

Écoute, orientation et soutien pour les familles concernées par une myopathie ou une autre maladie neuromusculaire, par des salariés de l'association formés à l'écoute, service confidentiel et gratuit.

DÉLÉGATION AFM DORDOGNE

Monsieur Bruno Malaterre
Brunet - 24480 Le Buisson
06 76 08 78 80

@ : bmalaterre@afm-telethon.fr

POLYHANDICAP

CENTRE DE RESSOURCES MULTI HANDICAP

<https://www.crmh.fr/>

Propose aux personnes multi handicapées, à leurs familles, aux professionnels, aux bénévoles qui les accompagnent, une prestation **d'information, de soutien, de formation** et de recherche et développement

LE CHEMIN DE JADE

3 rue des Trois Frères - Cassadou - 24100 BERGERAC

06 19 98 90 33

<https://www.le-chemin-de-jade.fr>

@ : contact@lechemin-de-jade.fr

Tous les mercredis de 16h à 18h15 au local de l'association :

Les enfants sont accompagnés sur des **ateliers sensoriels**, des **arts**, autour de la **musique** ou de soins **ostéopathie, réflexologie plantaire...** Pendant la prise en charge des enfants : permettre aux parents de profiter d'un **temps d'échange**. Les parents peuvent aussi bénéficier de séances de **sonothérapie, réflexologie. Café des parents** 1 fois/mois.

CESAP COMITÉ D'ÉTUDES, D'ÉDUCATION ET DE SOINS AUPRÈS DES PERSONNES POLYHANDICAPÉES : 01 42 85 08 04

<https://cesap.asso.fr>

@ : contact@cesap.asso.fr

Cesap Formation **01 53 20 68 58**

@ : formation@cesap.asso.fr

Expériences et savoirs d'aidants et de professionnels autour de la complexité du parcours d'aidance de personnes polyhandicapées

AIDFORPOLY : AIDANTS FORMATION POLYHANDICAP

<https://aidforpoly.org/> www.iedforpoly.org

Je comprends mieux le polyhandicap / J'accompagne mon proche polyhandicapé au quotidien / Je suis aidant d'une personne polyhandicapée



GPF GROUPE POLYHANDICAP FRANCE [HTTPS://GPF.ASSO.FR/](https://gpf.asso.fr/)

Soutien, assistance et aide technique à toute association, professionnel ou parents

AP3

Association de parents et de professionnels autour de la personne handicapée. **Partage de savoirs** entre professionnels et parents

HANDICAP SENSORIEL

La déficience visuelle et la déficience auditive sont les deux formes de handicap sensoriel.

DÉFICIENCE VISUELLE

FÉDÉRATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE

<https://aveuglesdefrance.org>

Ressources documentaires et fiches pratiques

Se former en ligne

Savoir Aider : une plateforme pour les aidants de personnes âgées malvoyantes

www.savoiraider.org

ASSOCIATION DMLA

<https://association-dmla.org>

N°vert : 0 800 880 660

Permanences Dordogne :

- CCAS : 39 rue Wilson 24000 PÉRIGUEUX
- Au tiers lieu : permanence le dernier lundi du mois (tous les 2 mois) et au CH PÉRIGUEUX : une fois par mois : le vendredi matin 10h à 12h.

Contacts en Dordogne: deniserebouge@gmail.com

Denise REBOUGE (écoute et soutien) : **05 53 09 87 10** ou **05 53 22 72 54**

Annie BONIS : **05 53 05 24 59**

LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES

01 88 31 31 40

<https://www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr/>

ASSOCIATION VALENTIN HAÛY

www.avh.asso.fr - comite.dordogne@avh.asso.fr

2, bis rue des Jacobins - 24000 PÉRIGUEUX

Président : Christian Bernard PEYRE

Trésorière : Andrienne TROTTA

05 53 45 87 52 - 06 31 72 17 04

ASSOCIATION APIDV NOUVELLE-AQUITAINE

Accompagner, Promouvoir et Intégrer les Déficients Visuels

Pour l'accès à la culture, aux études et à l'emploi pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

(Anciennement GIAA) - 14, rue de La Réole - 33800 BORDEAUX

05 56 31 48 48

@ : contact.aquitaine@apidv.org

www.giaa-aquitaine.fr

Organisme de formation, éligible à la taxe d'apprentissage

Permanence du lundi au jeudi de 9 heures à 17h30

TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

UNADEV : UNION NATIONALE DES AVEUGLES ET DÉFICIENTS VISUELS

Le centre régional met à disposition des bénéficiaires un lieu d'écoute, d'échanges et de rencontres. Ses actions reposent sur une volonté d'offrir au public déficient visuel des activités de bien être, de loisirs et d'accompagnement social afin de favoriser leur épanouissement personnel et créer du lien social.

Adresse : 12 rue de Cursol - 33000 Bordeaux

Contact : **05 24 07 14 37**

@ : nouvelle.aquitaine.bordeaux@unadev.com

@ : polesocialbordeaux@unadev.com

05 56 33 85 93 (ligne d'accueil du Pôle Social du Centre de Bordeaux)

Horaires : Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Horaires variables selon les activités proposées par le Centre.

Accès : Arrêt « Musée d'Aquitaine ».

APF 24 À DESTINATION DE PERSONNES MALVOYANTES.

05 53 53 13 25 ou **07 89 09 65 47**

@ : dd.24@apf.asso.fr

9 rue du Pont 24750 - TRELISSAC

Des activités ont lieu une fois par mois sur Bergerac. D'autres sur Périgueux et alentours.

RETINA FRANCE ASSOCIATION

Accompagne les personnes atteintes de maladies de la vue.

2 chemin du Cabirol - 31770 COLOMIERS - **05 61 30 20 50**

@ : info@retina.fr

DÉFICIENCE AUDITIVE

NUMÉRO APPEL D'URGENCE pour personne sourde et malentendante ou ayant des difficultés à parler ou à entendre : **114**

SEM 24-47

11 rue font claud - 24000 PÉRIGUEUX

Président : Mr LEFEBVRE Philippe

SMS : **06 82 28 72 68**

@ : lefebvrephil24@aol.com

ASSOCIATION SOURDS 24

Assourds24@hotmail.fr

Maison des associations - 12 cours Fénélon - 24000 PÉRIGUEUX

ASPA

Association de sourds du Périgord - Aquitaine

Maison des Sourds - Av de la République - 24260 LE BUGUE

@ : Guy.clament@orange.fr

ASSOCIATION « VISIBLE À L'OREILLE »

Un atelier de lecture labiale pour personnes malentendantes. Elle tient ses permanences le jeudi de 14:00 à 18:00 à la Médiathèque Pierre Fanlac, 12, avenue Georges Pompidou - 24000 Périgueux.

Contacts :

Christine LEGUAY : **06 70 57 72 45**

Agnès LALUE : **06 23 91 06 71**

Courriel : visiblealoreille24@gmail.com



SURDI INFO

Centre National d'information sur la surdité

<https://www.surdi.info/>

A pour objectif de permettre à chaque personne confrontée à la surdité (personne concernée, parents, famille, proches, professionnels...) d'accéder à une **information** fiable et neutre où qu'elle se trouve sur le territoire

SOS SURDUS

Soutien psychologique et orientation des personnes sourdes, service anonyme et gratuit en langue des signes française et par tchat

Appel vidéo par la plate-forme en ligne (lundi mercredi vendredi 10h-20h, mardi jeudi 10h-18h, samedi 10h-12h)

Par SMS au **06 74 74 51 71**

@ : sossurdus31@gmail.com

SURDI INFO SERVICE (FONDATION OVE)

Information et orientation des personnes sourdes ou malentendantes, de leur entourage, des professionnels qui les accompagnent, avec possibilité de joindre une psychologue le vendredi (13h30-16h30) ou de prendre rdv avec elle sur le numéro **0 812 040 040** (lundi au vendredi 0,023 euros la minute).

Plusieurs modes d'accès par visio, par tchat, par SMS au **06 13 70 49 77**

FRANCE ACOUPHÈNES (ASSOCIATION)

Écoute pour les personnes concernées par des acouphènes (ces bruits qu'on entend sans qu'ils proviennent de notre environnement), de l'hyperacousie (l'intolérance aux bruits), des vertiges de Ménière ou un neurinome de l'acoustique (tumeur bénigne), par des bénévoles formés à l'écoute et à ces pathologies, service anonyme

0 820 222 213 (lundi au vendredi 9h-20h - 0,09 euros la minute)

@ : aide.conseils@france-acouphenes.org

ASSOCIATION SOURDS DE BERGERAC

44 rue Galilée 24100 BERGERAC

@ : sourdsdebergerac@gmail.com ou via Facebook

Sms : Mme LAPLAGNE Isabelle, vice-présidente : **06 88 64 60 95**

Appel : Mme LONGEAU Valérie, Secrétaire : **06 40 07 42 76**

TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

HANDICAP MENTAL / DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Regroupe à la fois la déficience mentale qui est la cause et ses conséquences dans la vie de la personne atteinte. Celle-ci rencontre des difficultés de conceptualisation, de réflexion, de décision et de communication.

APEI DE PÉRIGUEUX

1 avenue Hélène Boucher 24750 Boulazac-Isle-Manoire - **05 53 08 20 87**

@ : siege@apei-PERIGUEUX.fr

<http://www.apei-PERIGUEUX.org>

- Permanence d'écoute et d'information parentale

- Petit déjeuner des familles à Périgueux.

Tous les 2^{ème} samedi et mardi du mois. Ouvert à tous - Gratuit

LES PAPILLONS BLANCS

6 av Paul Painlevé 24112 BERGERAC Cedex - **05 53 74 49 49**

@ : siege@pb24.fr

www.papillons-blancs24.com

AOL - ASSOCIATION OEUVRES LAÏQUES

10 bis rue Louis Blanc 24000 PÉRIGUEUX - **05 53 07 68 98**

@ : accueil@aolPERIGUEUX.org

ALTHEA

30, rue Jean Leclaire - 24200 SARLAT - **05 53 30 80 80**

@ : contact@asso-althea.org

<https://www.asso-althea.com/>

FONDATION DE SELVES

300, chemin de Loubejac 24200 SARLAT - **05 53 31 70 30**

@ : contact@fselves.org

FONDATION DE L'ISLE

05 53 80 86 62

@ : direction.generale@fondationdelisle.fr

FONDATION JOHN BOST

05 37 10 01 50

@ : fjp@johnbost.fr

HANDICAP COGNITIF LES TROUBLES DU NEURO DÉVELOPPEMENT TROUBLES COGNITIFS

Les fonctions cognitives représentent tous les processus cérébraux par lesquels l'être humain acquiert l'information, la traite, la manipule, la communique, et s'en sert pour agir. Elles incluent la perception, l'attention, la mémoire, les fonctions exécutives, le langage oral et écrit, le calcul, la représentation dans l'espace et le temps, le geste, le raisonnement, les émotions, la capacité à se connaître, à interagir avec autrui. On appelle trouble cognitif, toute altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions cognitives résultant d'un dysfonctionnement cérébral, quelle qu'en soit la cause.

TROUBLES NEURO DÉVELOPPEMENT (TND) : AUTISME, TDA, TDAH, TROUBLE ORALITÉ, TIC, GILLES DE LA TOURETTE...

PCO PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION

Trouble du Neuro développement porté par le CAMSP du CD Dordogne Cité administrative Bugeaud CS 70010 24016 PERIGUEUX Cedex

05 53 02 02 99 - @ : Cd24.pco@dordogne.fr

Enfant 0-6ans inclus pour lequel l'entourage et/ou le médecin suspectent un possible trouble du neuro développement

Objectif : Orientation Précoce

PASSERELLE OASIS

95 rue Gambetta 33230 COUTRAS

06 49 49 50 73 / 06 48 57 12 87 - @ : oasis.asso.33@gmail.com

Offre de services multimodales d'accueil de jour.

Un enfant (-20ans) ou un adulte en situation de handicap ou atteint d'une pathologie chronique et/ou invalidante (- 20 ans) Dont la nature de la dépendance est : Autisme et Autres troubles du Neuro développement (hyperactivité, troubles DYS, ...) **Divers ateliers pour les enfants** : Cet espace est proposé aussi pour les parents souhaitant accompagner leurs enfants à partir de cette pédagogie. **Parents** : Soutien des démarches administratives.

GNCRA - GROUPE NATIONAL DES CENTRES RESSOURCES AUTISMES

<https://gncra.fr/>

Le GNCRA est la tête de réseau des 26 CRA de France et propose des ressources fiables sur les TSA **Webinaires**, annuaire de formation, **formation des proches aidants FPA**. **E-learning Campus dédiée à l'autisme et aux autres troubles du neurodéveloppement** : <https://campus.gncra.fr/>

CRA AQUITAINE CENTRE RESSOURCES AUTISME

<https://cra.ch-perrens.fr/>

Diagnostic & évaluation, informations & documentations & conseils, accompagnement aidants, formation, accueil & orientation, recherche & expertise.

Antenne enfants + adultes : Dordogne - **05 56 56 31 89**

@ : antennesnord-tfcra@ch-perrens.fr



TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

LE RELAI ARI COUTRAS (SESSAD TSA)

6 rue de la Dordogne 24680 GARDONNE

05 53 27 07 51

@ : Lerelais@ari-accompagnement.fr

DORDOGNE AUTISME

<https://dordogne-autisme.fr> - @ : contact@dordogne-autisme.fr

Mairie Castels et Bezenac place de la Mairie 24220 Castels et Bezenac
M PINAULT Michel : 06 42 55 78 72

SITE INTERNET : DEUX MINUTES POUR VIVRE L'AUTISME

(actualité sur leur page Facebook).

Guides pour aidants de jeunes enfants autistes pour qu'ils se sentent mieux soutenus dans leur quotidien

AUTISME INFO SERVICE

N° : 0 800 71 40 40

<https://www.autismeinfoservice.fr>

Service Nationale et gratuit d'écoute, d'informations et d'orientation
Ressources, guides, fiches pratiques / Formations / Conférences

CANAL AUTISME

<http://www.canalautisme.com>

Brochures d'informations diverses en ligne

ATHENA

Accompagnement des familles dans les troubles de l'hyperactivité et neuro développement en arborescence

@ : athena.24120@gmail.com

07 44 63 15 54

TROUBLES DYS - FÉDÉRATION FRANÇAISE DES DYS

www.ffdys.fr

@ : contact@ffdys.fr - @ : apedys.aquitaine@orange.fr

En ligne : Ressources, outils, informations, Formations - 06 61 09 57 50

ALLO TDAH (TDAH-PARTOUT PAREIL FRANCE)

Soutien et information pour les personnes et les familles concernées par le Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH), par des bénévoles de l'association, service gratuit

07 69 44 02 32 (lundi au samedi 9h30-11h, 16h-17h30 et 21h-22h)

AVENIR DYSPHASIE DORDOGNE

@[Famille_Relais_Avenir_Dysphasie_Dordogne](https://www.facebook.com/Famille_Relais_Avenir_Dysphasie_Dordogne) sur facebook

Kafé- Thê DYS : Parlons DYS et TDAH

à la médiathèque Pierre Fanlac PERIGUEUX

TROUBLES NEURO COGNITIF

PARKINSON

FRANCE PARKINSON

<https://www.franceparkinson.fr>

Ligne d'écoute et de soutien nationale : 01 43 43 43 15

@ : soutien@franceparkinson.fr - @ : infos@franceparkinson.fr

Programme national A2PA destiné aux proches-aidants de personnes touchées par la maladie de Parkinson

<https://www.franceparkinson.fr/nouvelles-videos-pour-le-programmea2pa/>

COMITÉ 24 FRANCE PARKINSON

<https://comitefp24.fr> - @ : Comite24@franceparkinson.fr

07 64 76 28 96

Pascal ROSENPLAC, délégué départemental

Programme A2PA 24 :

Aide et formation aux aidants.

Programme des événements en ligne : théâtre forum, ciné débat, journée mondiale...

Diverses activités pour les Aidants en Dordogne:

- Chant : Jeudi 15h30 16h30 - salle à côté de l'association 3S à Coulounieix.

- Tennis de table : Mercredi 10h12h - salle Pierre Pousse à Coulounieix-Chamiers.

Expression corporelle : Vendredi 10h15 11h15 - salle de danse DKDANSE à Périgueux.

Equithérapie : Lundi de 15h à 17h - centre équestre à Trélissac.

Tango argentin (à partir de septembre 2025) : Mardi 15h à 17h - salle de danse du château des Izards, à Coulounieix-Chamiers.

Sophrologie : Mardi 14h30 16h - Maison des associations à Carsac Aillac.

ALZHEIMER

CARPE DIEM : CENTRE DE RESSOURCES ALZHEIMER

Pour les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer (et autres maladies apparentées) et leurs proches.

Documentation, conseils téléphoniques, ouvrages...

Aide, soutien et accompagnement

FRANCE ALZHEIMER

<https://www.francealzheimer.org>

<https://www.francealzheimer.org/nos-actions-nos-missions/actionsadaptees-aidants>

Guide en ligne / Formation / Entretien individuel

Ligne d'écoute 09 70 81 88 06 (coût d'un appel local) de 20h à 22 h 7jrs/7

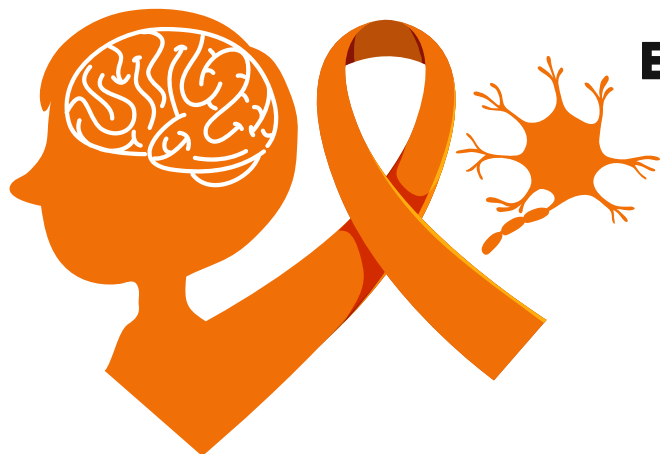
www.allo-alzheimer.fr

Webinaires des aidants en ligne : <https://www.francealzheimer.org/nos-actions-nos-missions/actionsadaptees-aidants>



TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET



ALZHEIMER ('suite)

FRANCE ALZHEIMER DORDOGNE

www.francealzheimer.org/dordogne/

@ : contact24@francealzheimer.org

Bergerac : **05 53 27 30 34** ou **06 70 80 90 07**

La coquille : **05 53 55 02 44**

Montignac : **05 53 27 30 34**

Mussidan-Neuvic-Ribérac : **05 53 91 80 78**

Nontron- Piégut Pluviers : **05 53 27 30 34** ou **06 70 80 90 07**

Périgueux- Saint Astier : **06 70 80 90 07**

Sarlat : **09 71 28 00 83** ou **07 85 43 50 54**

Thiviers : **05 53 55 02 44**

Programme des **activités diverses** pour les personnes malades ou les aidants proposées sur tout le territoire en ligne.

Pour les aidants : **Formation** Aidants, **Atelier** Sophrologie,

Groupe de parole...

Entretien individuel avec une psychologue pour problématique particulière

Séjours vacances / Halte relais

AIDANT & EVE (ASSOCIATION INNOVATION ALZHEIMER)

<http://www.aidant-et-eve.fr/>

Le site Aidant Ève s'adresse aux **proches aidants** de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie associée.

Il délivre en ligne une information sur la maladie, les comportements à adopter en tant qu'aidant, les aides existantes... Pour toucher les différentes générations et différents profils d'aidants - conjoints, enfants, petits-enfants.

Le site propose des **outils d'information diversifiés** : un jeu sérieux (serious game, jeu vidéo auquel les auteurs rattachent une composante pédagogique), un **forum de discussion**, des **fiches-conseils** thématiques et des liens vers d'autres ressources, comme la **formation** en ligne.

TROUBLES NEUROLOGIQUES

EPILEPSIE

www.epilepsie-france.com

EPILEPSIE24

@ : 24@epilepsie-france.com

Correspondante locale : Mme GENESTE Céline **07 68 48 47 19**

Celine.geneste@outlook.fr

Facebook : épilepsie France Dordogne

Groupe de parole avec @ : 33@epilepsie-france.com - **07 68 58 04 26**

SCLÉROSE EN PLAQUE

APF INFO SEP

<https://sep.apf-francehandicap.org/>

Informations en ligne

Numéro d'appel, d'écoute et de soutien : **0 800 85 49 76**

FRANCE SCLÉROSE EN PLAQUES FONDATION

<https://www.arsep.org>

Ligne d'écoute - Numéro unique : **01 43 90 39 39**

Information/réponses téléphoniques que vous soyez patient ou aidant.

Accompagnement psychologique pour l'aidant et le patient.

Groupe de parole pour les aidants.

SAM' ET PAT' Comment expliquer la sclérose en plaque aux enfants

brochure-Sam-et-Pat.pdf

https://www.arsep.org/library/media/other/docs_patients/BD/brochure-Sam-et-Pat.pdf

AFSEP ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSÉS EN PLAQUES

Standard : **05 34 55 77 00**

@ : afsep@afsep.fr

Informations, activités en visio, service social, juridique...

Écoute et soutien des personnes concernées par la SEP et de leurs proches, par des psychologues, service anonyme et gratuit

Numéro vert : 0 805 691 379 (lundi mardi 18h-20h, mercredi jeudi vendredi 18h-19h, samedi dimanche 13h-14h)

Délégués sur les Départements voisins :

- Gironde (33) : M. BANNES : **06 32 84 71 06** et Mme GOUDENECHÉ
- Haute-Vienne (87) : Mme NORMAND : **06 41 45 24 87**
- Lot et Garonne (47) : M. MASSALAZ : **06 27 82 06 12**

HANDICAP PSYCHIQUE

Regroupe un ensemble de pathologies touchant le psychisme. Les psychoses, la dépression, les névroses et les dépendances sont qualifiées de handicaps psychiques. Celui-ci entraîne une dépendance envers autrui, avec une perte d'autonomie, des problèmes relationnels, des troubles de l'attention, des obsessions, des compulsions. Le handicap psychique est généralement chronique et empêche la personne malade de mener une vie ordinaire, sans aménagement particulier.

CENTRES RESSOURCES HANDICAP PSYCHIQUE

Objectif : améliorer le parcours et la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique. Ils proposent de **l'information**, de **l'orientation**, un **appui à l'évaluation**, une mise en réseau et participent à des **recherches** scientifiques.

Nouvelle Aquitaine - CReHPSY Niort Centre hospitalier de Niort Bâtiment Tremplin 2e étage 40, avenue Charles-de-Gaulle - BP 70600 - 79000 Niort **05 49 78 26 69**

@ : researehab@ch-niort.fr

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE À LA SANTÉ MENTALE - CROIX MARINE

<http://croixmarine24.fr>

76 rue Paul Bert 24000 PÉRIGUEUX

05 53 53 13 69

@ : association@croixmarine24.fr

TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

UNAFAM - UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES

<https://www.unafam.org>

Informations

Formations en ligne e-learning : formaid@nts - <https://formaidants.fr>
Ligne Écoute FAMILLE : **01 42 63 03 03** du Lundi au vendredi de 9h 13h
et 14h à 18h00 (17h le vendredi)

Consultation parentalité de l'Unafam: **01 53 06 30 43**
@ : accompagnement-parental@unafam.org

Consultation juridique : **01 53 06 30 43** Réservé aux adhérents.
Information médicale éclairée ou un soutien ponctuel : **01 53 06 30 43**

UNAFAM DORDOGNE

12 cours Fénélon 24000 Périgueux
05 53 63 27 03
@ : 24@unafam.org

Permanence téléphonique (Informations, accompagnement...)
06 07 37 46 74

Café rencontre : espace de parole ouvert et convivial pour parler de santé
mentale et de pair-aidance.
Un intervenant de l'ESPAIRS et un bénévole de l'UNAFAM.
1 fois/mois à PÉRIGUEUX. Gratuit

Permanences familles gratuite à BERGERAC : **05 53 27 45 49**
Au **C2A (CLUB ACTION AVENIR)** de Bergerac-Centre Hospitalier Vauclaire :
32 avenue Calmette 24100 BERGERAC
Les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois de 17h à 19h.
Ces permanences sont assurées par des salariés de Vauclaire
(psychologue et pair-aidant) et par un bénévole de l'Unafam.
@ : c2a@ch-vauclaire.fr

DISPOSITIF BREF- PSRD (Intervenir le plus tôt possible)

05 53 82 81 76

Accessible sur demande spontanée de l'entourage, sans condition de
diagnostic. Trois séances d'1h environ réparties sur 3 à 6 semaines.

Contactez le **PSRD** (Pôle de Soin de Réhabilitation de la Dordogne)
@ : psrd@ch-vauclaire.fr

Apporter les **informations prioritaires** pour la famille ou l'entourage.
Dédramatiser la situation/Déculpabiliser les aidants/Développer l'alliance
thérapeutique/Motiver les participants à se faire aider et à s'informer sur
les dispositifs d'aide/Soutenir les aidants dans leur parcours d'aidants.

TROUBLES PSYCHIATRIQUES : TROUBLES ANXIEUX, BIPOLAIRES, DÉPRESSIFS, POST TRAUMATIQUE, SCHIZOPHRÉNIQUES, ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENTS PERTURBATEURS DYSSOCIAUX...

TROUBLES SCHIZOPHRÉNIQUES SCHIZO ? OUI !

Écoute pour les personnes concernées par des troubles schizophréniques
ou leurs proches, par une psychologue, service gratuit et anonyme si
demandé.

01 45 89 49 44 (lundi, mercredi et vendredi 13h30-18h30)
@ : psychologue@schizo-oui.com

TROUBLES BIPOLAIRES - ARGOS2001

Écoute, aide pour les personnes vivant avec des troubles bipolaires et leurs
proches, service gratuit assuré par les bénévoles de l'association
regroupant des patients et des proches : 01 46 28 01 03
(Lundi au vendredi 10h-13h)

ANOREXIE BOULIMIE, INFO ÉCOUTE (FÉDÉRATION FRANÇAISE ANOREXIE BOULIMIE)

Information et écoute pour les patients, les proches et les professionnels
concernés par les troubles des conduites alimentaires, service anonyme
et gratuit assuré selon les jours par des psychologues, des membres
d'associations de familles et d'usagers, ou des médecins : **09 69 325 900**
(Lundi mardi jeudi vendredi 16h-18h)

SAB 24 - SOLIDARITÉ ANOREXIE BOULIMIE DORDOGNE

Maison des associations - 8 Impasse Sainte Claire 24000 Périgueux
Téléphone : **06 68 63 31 40**
@ : solidarite.anorexie-24@laposte.net

ENFIN, ÉCOUTE ET ENTRAIDE AUTOUR DES TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

Écoute et information des personnes concernées par l'anorexie,
la boulimie, l'hyperphagie, ou de leurs proches, par des bénévoles formés,
service confidentiel et gratuit, anonymat si demandé : **01 40 72 64 44**
(mardi jeudi 20h-22h) ou question à une psychologue :
@ : SOS@enfine.com ou par formulaire en ligne

FRANCE DÉPRESSION

Écoute, aide pour les personnes vivant avec des troubles dépressifs ou
bipolaires et leurs proches, par les bénévoles de l'association regroupant
des patients et ex-patients, service gratuit : 07 84 96 88 28 (lundi au
vendredi 9h-12h et 14h-20h, samedi 14h-20h, dimanche 14h-20h)



TROUVER UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

PRÉVENTION DU SUICIDE NUMÉRO NATIONAL (MINISTÈRE DE LA SANTÉ, COORDINATION PAR LE CHU DE LILLE) : 3114

Écoute confidentielle et gratuite pour les personnes ayant des pensées suicidaires, les personnes inquiètes pour un proche, les personnes endeuillées par suicide, les professionnels de santé ayant besoin d'un avis spécialisé, par des professionnels du soin (infirmiers, psychologues) formés à la prévention du suicide : **3114** (7j/7 et 24h/24)

ASSOCIATION NATIONALE PRÉVENTION SUICIDE

www.ditesjesuisla.fr

Comment agir face à un proche en crise suicidaire. Missions libérer la parole et informer la population générale sur les moyens d'agir.

ALLO-SUICIDE (ASSOCIATION LUEUR D'ESPOIR)

Écoute anonyme et gratuite des personnes en grande souffrance psychologique ou confrontées au suicide, et de leur entourage, par des bénévoles formés : **04 2 53 74 59** (7j/7 20h-23h)

SOS SUICIDE PHÉNIX

Écoute anonyme et gratuite des personnes en grande souffrance psychologique ou confrontées au suicide, et de leur entourage, par des bénévoles formés : **01 40 44 46 45** (7j/7 13h-23h)

SUICIDE ÉCOUTE

Écoute anonyme et gratuite des personnes en grande souffrance psychologique ou confrontées au suicide, et de leur entourage, par des bénévoles formés : **01 45 39 40 00** (7j/7 et 24h/24)

SOS HELP

English-language emotional support line for the international community in France, free and anonymous service, by trained volunteers
01 46 21 46 46 (7j/7 3PM-11PM)

TROUBLES ADDICTIFS / CONDUITES ADDICTIVES

CEID CENTRE D'ÉTUDE ET D'INFORMATION SUR LES DROGUES ET LES ADDICTIONS

www.ceid-addiction.com

@ : dordogne@ceid-addiction.com

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie :

CSAPA Dordogne

- PÉRIGUEUX : 8 rue Kléber 05 53 46 63 83
@ : dordogne@ceidaddiction.com
- BERGERAC : 10 rue Saint-Georges 05 53 74 20 49
@ : bergerac@ceid-addiction.com
- SARLAT : 6 rue du 26 juin 1944 - 05 53 28 92 34
@ : sarlat@ceid-addiction.com

Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues : **CAARUD DORDOGNE**

PÉRIGUEUX : 8 rue Kléber - 05 53 46 63 83

@ : dordogne@ceidaddiction.com

ASSOCIATION ADDICTION FRANCE AAF

www.addictions-france.org

@ : na24@addictions-france.org

- PÉRIGUEUX : 13 rue Alphée - **05 53 07 66 82**
- BERGERAC : 10 rue Saint-Georges - **05 53 61 70 83**
- SARLAT : 6 rue du 26 juin 1944 - **05 53 28 92 34**

ALCOOL INFO SERVICE (SANTÉ PUBLIQUE FRANCE)

Information, soutien, conseil et orientation pour les personnes en difficulté avec l'alcool, et pour leurs proches, service anonyme et gratuit **0 980 980 930** (7j/7 8h-2h) ou tchat (lundi au vendredi 14h-minuit, samedi dimanche 14h-20h)

LIGNE ÉCOUTE DROGUE INFO SERVICE : 0 800 23 13 13 ÉCOUTE CANNABIS (SANTÉ PUBLIQUE FRANCE)

Information, soutien, conseil et orientation pour les personnes en difficulté avec l'usage du cannabis, et pour leurs proches, service anonyme et gratuit : **0 980 980 940** (7j/7 8h-2h)

NARCOTIQUES ANONYMES 01 43 72 12 72 (7j/7 9h-22h)

Écoute et soutien pour les personnes ayant un problème de dépendance lié à la drogue, quelle que soit la drogue ou la combinaison de drogues consommées, par des bénévoles membres des Narcotiques Anonymes abstinentes. Service anonyme, confidentiel et gratuit

TABAC INFO SERVICE (SANTÉ PUBLIQUE FRANCE) : 39 89

Information, conseil et aide à l'arrêt du tabac, ainsi que service de coaching personnalisé par internet, service anonyme et gratuit (lundi au samedi 10h-18h)

INFO CHEMSEX (ASSOCIATION AIDES)

Écoute pour les personnes dépendantes à la sexualité et à la consommation de produits psychoactifs, ou Chemsex, par des écoutants de l'association Aides formés à l'usage de produits en contexte sexuel, service anonyme et gratuit. Par message sur WhatsApp **07 62 93 22 29** (lundi au vendredi, rappel dans les 24h après le message), pour les abstinentes groupe de parole par visio (jeudi 18h30-19h30)

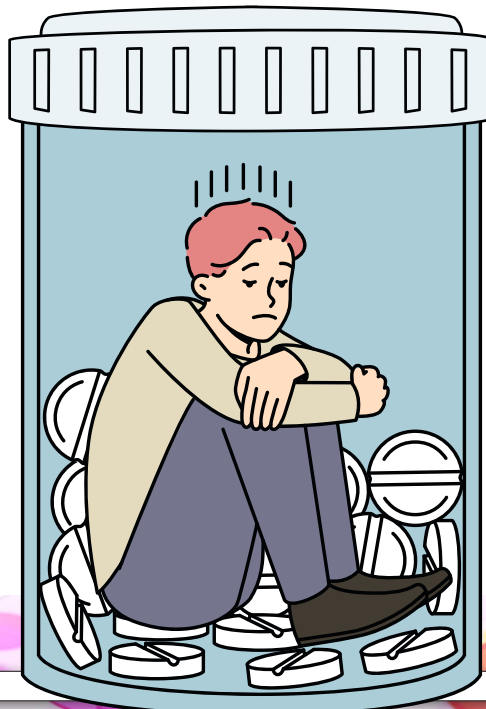
JOUEURS INFO SERVICE (SANTÉ PUBLIQUE FRANCE)

Information, soutien, conseil et orientation pour les personnes en difficulté avec leur pratique de jeux d'argent et de hasard (casinos, paris sportifs ou hippiques, jeux de tirage ou de grattage) ainsi que pour leurs proches, service anonyme et gratuit **0 974 75 13 13** (7j/7 8h-2h) ou tchat

SOS JOUEURS

Écoute, soutien et conseil pour les joueurs en état de dépendance au jeu d'argent, au jeu en ligne et au jeu vidéo, ainsi que leurs proches, par des psychologues spécialisés dans l'addiction aux jeux.

Service anonyme (seul le prénom et les 3 premières lettres du nom sont demandés pour le suivi ultérieur) et gratuit : **09 69 39 55 12** (lundi au vendredi 9h-20h), rdv téléphonique par formulaire en ligne, @ : contact@sosjoueurs.org



TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE Pour toutes et tous

CROIX-ROUGE ÉCOUTE

Soutien psychologique pour toute personne ressentant le besoin de parler (solitude, dépression, violence, addictions...), par des bénévoles formés, service anonyme et gratuit **0 800 858 858** (lundi au vendredi 9h-19h, samedi dimanche 12h-18h)

SOS AMITIÉ

Écoute des personnes en détresse et de leur entourage, par des bénévoles formés, service anonyme et gratuit : **09 72 39 40 50** (7j/7 et 24h/24) **01 4 21 46 46** en langue anglaise (7/7 3PM-11PM) ou par chat (7j/7 13h-03h du matin)

SOS CRISE (ASSOCIATION LES TRANSMETTEURS)

Écoute et orientation pour apaiser, **informer, conseiller** toute personne en détresse, par des bénévoles, professionnels de la santé et du soin à la retraite ou en exercice. Service gratuit et confidentiel.
0 800 19 00 00 (lundi au samedi 9h-19h)

MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES OU INVALIDANTES TROUBLES DE SANTÉ INVALIDANTS

Troubles de la santé invalidants pouvant atteindre les organes internes vitaux (cœur, poumons, reins...). Ce sont des maladies organiques comme : l'insuffisance respiratoire (mucoviscidose...), l'insuffisance cardiaque, rénale, immunitaire (SIDA...), diabète..., les cancers, certaines maladies rhumatoïdes, des troubles musculo-squelettiques (douleurs articulaires...). Ces maladies peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Ces déficiences constituent souvent un handicap non visible.

LÉSIONS/TRAUMATISMES CÉRÉBRAUX

CLA(NA) Personnes cérébrolésées et leurs aidants (ou accompagnants)

www.poleressources-clana.fr

@ : aquitaine@poleressource-clana.fr

Antenne AQUITAINE - 33523 BRUGES : **09 69 37 62 87**

(Appel non surtaxé de 13h30 à 17h00)

Écoute et conseil / Informations / Proposition d'orientation vers les ressources les plus adaptées à votre situation.

UNAFTC - UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLE DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS

www.traumacranien.org

FNAF FÉDÉRATION NATIONALE DES APHASIQUES DE FRANCE

<https://aphasie.fr>

Programme national d'aide aux aidants de personnes aphasiques : 6 sessions de sensibilisation pour les aidants, en visioconférence, également ouvertes aux personnes aphasiques et à un large public. L'accès est gratuit mais l'inscription est obligatoire.

<https://aphasie.fr/les-aidants/>

<https://aphasie.fr/les-aidants/le-planning-des-sessions-de-sensibilisation/>

Numéro appel d'urgence pour personne sourde et malentendante ou ayant des difficultés à parler ou à entendre : **114**

COMITÉ APHASIE 33 : 05 56 01 28 37 ou **06 15 32 71 85**

COMITÉ APHASIE 24 : 06 07 21 06 38

@ : Dina.fourneret@aphasie.fr

Fiche d'adhésion au Groupe des Aphasiques Isolés et leurs Aidants

<https://aphasie.fr/wp-content/uploads/2023/11/FICHE-ADHESION-FNAFAphasiques-Isoles-et-leurs-Aidants.pdf>

AVC24

12 Cours Fénelon 24000 PÉRIGUEUX @ : Assoavc24@gmail.com

06 22 72 71 43

Informations, soutien, sorties ludiques...

Café écoute aidants : 3^{ème} jeudi du mois SMR LaLande (Annesse et Beaulieu 24430) / 2^{ème} jeudi du mois à l'hôpital LANMARY (Antonne 24420)

VIH/SIDA/HÉPATITES

AIDES

www.aides.org : Ressources, guides, outils...

SIDA INFO SERVICE (SIS ASSOCIATION)

Réponse aux interrogations en lien avec le VIH, les autres infections sexuellement transmissibles (IST) ou encore le sida, mais aussi les droits des personnes séropositives, par des salariés professionnels de l'aide à distance en santé, service anonyme et gratuit : **0 800 840 800** (7J/7, 8h-23h)

Depuis l'étranger : **00 33 141 83 42 77** Chat ou question par formulaire en ligne

CEGIDD24

Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles

PÉRIGUEUX : 80av Georges Pompidou- Centre Hospitalier bât A 1^{er} couloir à droite - **05 53 45 26 48**

BERGERAC : Centre Hospitalier bât B locaux de la PASS à droite des urgences - 9bd du professeur Albert Calmette - **05 53 63 86 40**



TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

HÉPATITES INFO SERVICE (SIS ASSOCIATION)

Réponses aux interrogations en lien avec une hépatite, par des salariés professionnels de l'aide à distance en santé, service anonyme et gratuit : **0 800 845 800** (7j/7, 8-23 h), par tchat ou courriel par formulaire en ligne

CANCER

LIGUE CONTRE LE CANCER

Ligne d'écoute confidentielle et anonyme assurée par des psychologues. Mais aussi des conseillers techniques et une **permanence juridique**
N°vert : **0 800 940 939**

Ligue contre le cancer Dordogne : **05 53 09 54 45**

10, place André Maurois 24000 PÉRIGUEUX

@ : Cd24@ligue-cancer.net

www.ligue-cancer.net/cd24

Espaces ligue du Département : Périgueux, Bergerac, Ribérac, Sarlat, Terrasson, Thiviers

**Accompagnement/conseils/ activités « thérapeutiques »
accompagnement psychologique/ groupes de paroles...**

Gratuit pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches.

ASSOCIATION FRANÇOIS GIRAUD CONTRE LE CANCER, POUR LES PERSONNES SOURDES

Écoute et soutien en langue des signes française pour les personnes sourdes concernées par le cancer, par des bénévoles formés par la Ligue contre le cancer, service confidentiel et gratuit Plate-forme par visio (webcam) ou tchat (Lundi 9h-11h) ou prendre rdv :

@ : contact@association-francoisgiraud.fr

CAMI SPORT ET CANCER

Pôle oncologie de l'hôpital privé de Francheville 34 bv de Vésone 24000 PÉRIGUEUX

www.sportetcancer.com ou Cami.24@sportetcancer.com

@ : polecami.francheville@sportetcancer.com

Séances d'activité physique thérapeutique aux patients au sein même de l'Hôpital et dès le début de leurs traitements (voir même avant). Ces séances sont encadrées par un Praticien en Thérapie Sportive. Elles regroupent 8 personnes en oncologie (en salle) et sont individuelles en hématologie et pédiatrie (en chambre).

Chaque patient bénéficie de deux séances par semaine et d'un suivi régulier en coopération avec les équipes médicales et paramédicales de l'hôpital pendant 3 mois minimum.

Programme d'activité physique destiné aux anciens patients, proches, aidants, professionnels de santé et plus généralement aux personnes souhaitant pratiquer pour améliorer leur qualité de vie et leur santé physique. Diminuer la fatigue et rendre à nouveau le corps agile et tonique.

(Forfait 10/20/30 séances ou abonnement annuel).

06 20 25 15 76 à La Filature de l'isle - 24000 PÉRIGUEUX

MALADIES AUTO-IMMUNES (LUPUS, POLYARTHRITE RHUMATOÏDE, FIBROMYALGIE, MALADIE DE CROHN, RECTOCOLITE HÉMORRAGIQUE...)

MALADIE DE CROHN - AFA CROHN RCH FRANCE

Ligne d'écoute **0 811 091 623** (lundi au vendredi 14h-18h)

Écoute et information pour les personnes concernées par la maladie de Crohn et autres maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, ainsi que leurs proches, par des bénévoles formés à l'écoute, service gratuit

MALADIE DE HUNTINGTON- HUNTINGTON FRANCE

Écoute, soutien et accompagnement psychologique ponctuel ou régulier pour les personnes concernées par la maladie de Huntington et leurs proches, par une psychologue et psychothérapeute, service gratuit Prendre rdv au **06 30 87 51 11** ou @ : Écoute@huntington.fr

AUTRES

APODEC 24 - ASSOCIATION DES PORTEURS DE DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES CARDIAQUES

<https://www.apodec.fr>

Gilbert BOUNAUD-DEVILLERS - **06 79 34 92 95** - @ : g.boundev@orange.fr

Permanence 1fois/mois - le 3^{ème} vendredi de 14h à 16h à l'hôpital de PÉRIGUEUX

MALADIES GÉNÉTIQUES ET RARES

ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES (ERHR) - NOUVELLE AQUITAINE 1er contact : **05 49 58 90 93**

Combinaison : rareté de la maladie/ combinaison de déficiences/ complexité (sociale, rupture de parcours...)

Informations/Accompagnement/Soutien individuel ou collectif : sensibilisation sur des thématiques, colloques...

Ressources diverses sur le territoire national en fonction des pathologies

MALADIE RARES Info services : **0 800 40 40 43**

(numéro vert appel gratuit) www.maladiesraresinfo.org

ASSOCIATION SUD OUEST SYNDROME EHLERS DANLOS «SO.SED»

30 rue olleris 32160 Plaisance - **06 58 98 30 44**

Présidente : RANTIER DELETAGE Sylvie

sudouestsed@gmail.com





TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

ASSOCIATION CONTRE LA MALADIE RARE MYOCLONIQUE D'UNVERRICHT LINDBORG A.M.A.R.M.Y.U.L

Maison neuve 24260 Saint CHAMASSY - **05 53 22 03 62**
Président : M MARTY Josée

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Aquitaine-nord@vaincrelamuco.org

Délégué territoriale Aquitaine Nord M POUCH Germain

SOUTIEN PROJET DE VIE DE SON PROCHE

RACONTE-MOI TON PROJET (RMTP)

Le service est porté par l'Association des papillons blancs de Bergerac
6, avenue Paul Painlevé - 24112 BERGERAC cedex

05 53 74 49 67

@ : raconte-moi-ton-projet@pb24.fr

Le service intervient sur l'ensemble du territoire de la Dordogne
Écoute, Information, Accompagnement dans la réflexion au projet de vie, Soutien dans vos choix.

S'adresse aux parents d'enfants et adolescents en situation de handicap et
aux adultes en situation de handicap (seuls, accompagnés de leur
représentant légal ou d'une personne de confiance)

ASSOCIATION RÉGIONALES « UN AVENIR APRÈS LE TRAVAIL »

@ : aquitaine@avenir-esat.org

06 11 46 00 79

Un réseau pour faciliter l'accès à la retraite des personnes en situation de
handicap et leur participation sociale

ASEPT PÉRIGORD AGENAIS ASSOCIATION SANTÉ ÉDUCATION ET PRÉVENTION SANTÉ SUR LES TERRITOIRES

www.asept-PÉRIGORD-agenais.fr

Pour bien vieillir

Page Facebook

7, place du Général Leclerc - 24000 PÉRIGUEUX

06 19 67 42 25

AUTRES SOUTIENS /ACCOMPAGNEMENTS DROITS / INFORMATIONS DIVERSES POUR SON PROCHE

ASEM24 ACCOMPAGNEMENTS SCOLAIRE AUX ENFANTS MALADES

Maison des associations 12 cours Fénelon 24000 PÉRIGUEUX

05 53 06 11 84

@ : asem24@orange.fr

APAJH - ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS

<https://www.apajh.org/handicapassistance>

01 44 10 81 50

Les lundis et jeudis de 9h30 à 12h ou par email (formulaire en ligne) « Des
experts Handicap Assistance vous accompagnent toute l'année pour répondre
à vos **interrogations du quotidien, droits des personnes, aides financières
et techniques, maintien à domicile, emploi et retraite** des personnes en
situation de handicap. ». La Fédération APAJH est à la fois une association
militante qui représente les personnes en situation de handicap et une
association gestionnaire d'établissements et de services.

APAJH 24

17 Place de la Cité 24000 Périgueux - **05 53 53 38 85**

@ : sso.apajh24@apajh24.fr

CMP BERGERAC / CMPP PÉRIGUEUX / CMPP SARLAT

FNATH SUD-OUEST

47 rue des alliés 42100 - SAINT ETIENNE

05 53 45 44 50 - 07 66 49 21 45

@ : comitesudouest@fnath.com

@ : fnathsudouest@gmail.com

Association qui **défend et accompagne** les personnes accidentées de la
vie, pour faciliter leur accès aux droits dans le domaine des accidents
du travail, des maladies professionnelles, mais aussi de toute maladie et
handicap.

NUMÉRO D'APPUI AUX PERSONNES HANDICAPÉES (SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES) 0 800 360 360 gratuit

Recherche de solutions pour toute personne handicapée n'ayant plus
d'accompagnement ou de soins et tout proche aidant ayant besoin de répit,
par une personne coordonnant les services dans son département, service

ASSOCIATION DES ERGOTHÉRAPEUTES DE DORDOGNE (ERG024)

<http://www.ergotherapeutesdordogne.fr>

Accompagnement des malades et des familles

Maison des association 12 cours Fénelon, 24000 Périgueux

Contact : VESQUE Marion - **06 06 49 99 26**

@ : Ergo24dordogne@gmail.com

SOLIA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT DORDOGNE PÉRIGORD

175, rue Martha Desrumaux

24001 PÉRIGUEUX CEDEX

Alizée CAPIT - Ergothérapeute DE

06 42 93 54 95

CICAT de la vallée de l'Isle et du grand Périgueux CENTRE D'INFORMATION ET DE CONSEIL SUR LES AIDES TECHNIQUES

45 rue Victor Hugo 24110 SAINT ASTIER

07 55 65 19 11

www.cicat24.fr

Une antenne à BERGERAC - 3 rue du Dr Barraud 24100 BERGERAC

07 88 08 47 03

TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

CONCIERGERIE D'ICI

@ : contact@conciergerie-dici.fr

05 53 67 78 42

Vous souhaitez de l'aide pour réaliser des courses, des petits travaux... trouver une activité de loisirs, On vous trouve des réponses ! C'est un nouveau service pensé pour vous faciliter la vie au quotidien, faire face à des imprévus ou trouver des solutions à des besoins sans réponses immédiates. Les concierges vous mettent en relation avec des services de confiance qu'ils ont référencés pour leurs qualités de réalisation, leurs valeurs solidaires et leur proximité sur les départements du 47 et du 24.

ACTIVITÉ CITOYENNE POUR SON PROCHE

NOUS AUSSI (APEI)

www.nous-aussi.fr

Activité citoyenne pour son proche. Association d'auto-représentant pour les personnes handicapées intellectuelles

1 avenue Hélène Boucher 24750 Boulazac-Isle-Manoire

05 53 08 20 87 - @ : nous-aussi@apei-PÉRIGUEUX.fr

AUTRES ACTIVITÉS SOCIALES POUR SON PROCHE

LES GROUPES D'ENTRAIDES MUTUELLES-GEM

Espaces d'accueil et d'amitiés

Objectifs : Rompre l'isolement, restaurer liens sociaux et redonner confiance en soi à votre aidé.

9 GEM PORTÉS PAR LA CROIX MARINE POUR ADULTES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE OU PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS

associationcroixmarine24.fr

Le Renc'Art à Bergerac: 05 53 22 55 24 ou 07 82 22 95 11

L'Envolée à Excideuil : 09 52 86 72 23 ou 07 66 50 21 95

Le Rep'Air à Montpon: 09 53 19 43 99 ou 07 81 61 51 08

La Pause que GEM sur la vallée de l'Isle : 09 50 47 79 63 ou 07 68 47 33 20

Oxy GEM 24 à Nontron: 09 84 07 29 25 ou 07 69 82 97 24

GEM Sourire du Pays Foyen à Pineuilh : 09 70 95 54 38 ou 07 82 99 78 30

L'ElectroGem à Périgueux: 05 53 08 56 29 ou 07 82 29 16 14

GEM la Liberté à Sarlat: 09 50 25 30 99 ou 07 82 99 14 09

GEM l'Evasion 24 à Terrasson: 09 53 99 82 61 ou 07 82 87 34 30

1 GEM PORTÉ PAR L'APEI POUR DES ADULTES CÉRÉBRO-LÉSÉS, TRAUMATISÉS CRÂNIENS

@ : gem@apei-PÉRIGUEUX.fr

1 rue Louis blanc 24000 PÉRIGUEUX- Cédric TESTU 06 31 19 26 91

1 GEM PORTÉ PAR LA FONDATION DE L'ISLE ET PARRAINÉ PAR LES PAPILLONS BLANCS POUR DES PERSONNES ADULTES PORTEUSES DE TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME AVEC UN COMPORTEMENT STABILISÉ, AUTONOMES AU NIVEAU DE LEURS CHOIX :

« Le Tremplin » à BERGERAC - 05 47 77 93 10

@ : contact@gemletremplin.fr

AUTRES ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR SON PROCHE

ASSOCIATION 8 DE COEUR

Association de soutien et de loisirs aux familles et à leurs proches accompagnant des personnes fragilisées par la maladie, l'âge ou le handicap.

Sur rdv : rencontre à la Mairie 12 grande rue - 24100 CREYSSE

Programme activité culturelle, sportive...en ligne

Lieu d'échanges et d'écoute, libre et gratuit, ouvert aux familles et aux proches accompagnant.

@ : ass8decoeur@gmail.com

<https://ass8decoeur.wixsite.com/website>

Présidente : Mme BERAUD Françoise : 06 08 63 93 23

AUTRES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR SON PROCHE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT CDH224

cdhd24.wordpress.com - @ : cd24@handisport.org - 06 7 39 55 05

Le Comité Départemental Handisport de la Dordogne a pour objectif de développer, promouvoir et organiser les sports pour les personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel par : La création de sections Handisport au sein de clubs sportifs valides, de centres et foyers de vie accueillant du public en situation de handicap. Diverses actions de sensibilisation auprès des publics valides et handicapés. La mise en place de projets sportifs événementiels.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ CDSA24

46 rue Kléber 24000 PÉRIGUEUX 06 46 90 00 53

@ : cdsa24@gmail.com - @ : clement.liabot@sportadapte.fr

Plateforme interactive des structures sportives qui déclarent accueillir ou être en capacité d'accueillir des pratiquants sportifs en situation de handicap.

Pour rechercher une structure :

<https://www.handiguide.sports.gouv.fr>

@ : handiguide@sports.gouv.fr



TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

ASSOCIATION SIEL BLEU : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Contacts DORDOGNE : Nelly FAURE **06.46.69.68.34**
ou Mélissa COUPRY **06 63 36 81 94**

Public avec toute problématique de santé. Pour les personnes en situations de handicap, il n'y a pas de cours collectif pour l'instant. Possibilité de cours à domicile

GE APA SANTÉ NUTRITION

Accompagnement des personnes à besoins spécifiques en activité physique adaptée.

Siège social : 11, avenue Archimède 33600 Pessac
06 11 13 27 83 (Responsable territoriale Dordogne)
@ : heloise.lambert-martin@ge-apa-sante.com

DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE PÉRIGORD

Commission **foot adapté** et soutien à l'inclusion
Centre Administratif et Technique du Football
17 Avenue du Parc 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
05 53 07 06 11 - @ : secretariat@dordogne-PERIGORD.ff.fr

CHEVAL EMOI EN PÉRIGORD

A destination des enfants présentant un TND (à partir de 7 ans)
Contact : Clotilde
06 19 57 66 65
@ : Lacravache-trellissac@wanadoo.fr

AUTRES CAFÉS/RENCONTRES POUR LES AIDANTS

CAFÉ DES AIDANTS Organisé par CASSIOPEA

05 53 53 20 40

@ : prevention@cassiopea.fr

Les 2^{èmes} mardis du mois de 14h30 à 16h salon de thé « Le local 90 »
90, rue Gambetta à Périgueux

La participation est gratuite, sans exigence de régularité.

Écoute et accompagnement individuel ou collectif, avec un professionnel ou un bénévole, pour échanger sur sa situation

Coaching, groupes d'échanges et ateliers.

CAFÉ DES AIDANTS

Organisé par **PROBTP** direction régionale Sud-Ouest
Café des aidants - NOVALIS HÔTEL Bus 74 "Bersol"
9 avenue de l'Hippodrome 33170 - GRADIGNAN
Julie : **06 60 97 86 71** ou **05 56 11 56 19**
@ : dr1asl@probtpt.com

Café des aidants- Brasserie des Six

Nations 12 rue d'Auch - 31770
COLOMIERS- ACTION SOCIALE
PRO BTP : **05 56 11 56 19**

LES CAFÉS DES PARENTS NOUVELLE AQUITAINE

• Café des parents - Le Haillan (33)

@ : ln.geryon@gmail.com

06 64 38 24 09

Dédiés aux parents d'enfants porteurs de handicap (tous type handicap, maladie, TDAH...)

• Tom Enfant Phare - AGEN (49)

06 71 78 23 94

Familles ayant un enfant en situation de handicap

<https://www.tomenfantphare.fr/les-actives/>

PLATEFORMES DE SOUTIEN AUX AIDANTS

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a accompagné, le développement de plateformes numériques de soutien et de formation destinées aux aidants

REPAIRS AIDANTS

Réalisée par APF France Handicap dans le cadre d'une convention signée avec la CNSA. Propose des modules de formation avec un professionnel selon le thème et un pair formateur (aidant familial formé à la coanimation).

Formations en ligne : [repairsaidants.com](https://www.repairsaidants.com)

<https://www.repairsaidants.com/webinaires>

Guide en ligne APF France Handicap pour les proches :

<https://accompagner.apf-francehandicap.org/aider-aidants>

SOUTENIR LES AIDANTS

<https://www.soutenirlesaidants.fr>

Le site **Soutenir les aidants** permet aux aidants de trouver la **plateforme d'accompagnement et de répit** proche de chez eux, quel que soit leur de résidence, et de découvrir les **activités** quelle propose (**information, échange entre pairs, formations**).

Accès libre et gratuit à la plateforme.



TROUVER UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

JEFPSY

<https://jefpsy.org>

S'adresse **aux jeunes de 11 à 20 ans qui sont enfants, frères ou sœurs d'une personne vivant avec des troubles psychiques.**

Information adaptée à leur âge.

Soutien et accompagnement en ligne pour répondre à leurs questions ou préoccupations : compte Instagram JEFpsy - Accès libre et gratuit à la plateforme.

MON HORIZON AIDANT

Suis-je aidant ? À qui puis-je m'adresser ? À quoi puis-je prétendre ?

Comment faire pour surmonter mes difficultés ?

Et si je suivais une nouvelle formation ?

La **plateforme pédagogique** « Mon horizon aidant TM » propose aux **aidants**, quels que soient l'âge et la situation de la personne qu'ils accompagnent, de trouver des réponses à ces questions et devenir ainsi acteurs de leurs droits.

<https://www.aidants.fr>

Ce **parcours de formation** accessible sur le site de l'Association française des aidants : <https://formation.aidants.fr>

Les modules de formation proposent de réfléchir à ce que représente la relation d'aide à son proche (âgé et dépendant/ handicapé/ gravement malade/en fin de vie), de repérer les difficultés que pose la situation et de développer sa capacité à agir.

- **Conseils pratiques pour prendre soin de soi**
- **Ressources diverses**

Du soutien par les **Cafés des Aidants** en visio

Des lieux, des temps et des **espaces d'information, pour échanger et rencontrer d'autres aidants**

Participation au Café des aidants® est réservée aux proches aidants.

1h30 par mois / 12 participants

NOUVEAU SOUFFLE

09 80 90 78 52 - Service gratuit et confidentiel

<https://nouveausouffle-asso.com>

Depuis 2014, l'association Nouveau Souffle est engagée au service de tous les aidants, qu'ils aident un proche malade, en situation de handicap ou dépendant et quel que soit leur niveau d'implication auprès de ce proche. **Soutien pour les aidants à bout de souffle** sur des techniques de psychologie positive et de gestion du stress, sous forme de 3 séances individuelles de 1h par téléphone ou en visio, par des coaches ayant eux-mêmes vécu le rôle d'aidant.

LA COMPAGNIE DES AIDANTS

<https://lacompaniedesaidants.org>

Parcours de formation : Outiller les aidants en leur proposant des solutions concrètes sur des sujets qui les concerne. Accès libre et gratuit

PSAPA DÉDIÉS AUX AIDANTS D'UNE PERSONNE EN FIN DE VIE (ÂGÉE OU HANDICAPÉE)

<https://www.admr35.org/plateforme-de-soutien-et-daccompagnementdes-proches-aidants>

Plateforme de Soutien et d'accompagnement des proches aidants permet de mieux comprendre et accompagner un proche en fin de vie, mais aussi de mieux comprendre vos réactions et de vous aider à faire face à cette situation complexe et douloureuse - Accès libre et gratuit

AUTRES ACTIONS DE SOUTIEN AUX AIDANTS SUR INTERNET

FONDATION FRANCE RÉPIT www.france-repit.fr

Informations, accompagnement et solutions de répit pour les Aidants.

AIDANT ATTITUDE <https://aidantattitude.fr>

Plateforme d'information et de soutien destinée aux aidants, proposant conseils, ressources pratiques, témoignages et actions de sensibilisation autour de l'accompagnement des proches malades, âgés ou en situation de handicap

LA MAISON DES AIDANTS <https://www.lamaisondesaidants.com>

Structure d'information, d'écoute et d'accompagnement dédiée aux proches aidants, proposant conseils, formations, soutien pour accompagner un proche malade, âgé ou en situation de handicap

HAPPY VISIO www.happyvisio.com

Prendre soin d'un proche, Prendre soin de soi, Comprendre les pathologies, groupes de parole, Conseils...

Créer un compte gratuitement avec le code : **AIDANTS24**

CIF-AIDANTS <https://cif-aidants.com>

Centre d'information et de formation des aidants

ASSOCIATION LÉA

Information et soutien psychologique pour les parents ou les proches aidants d'un enfant avec un handicap ou une maladie, concernant les démarches administratives en lien avec la reconnaissance et la prise en charge de ce handicap ou maladie (CAF, CPAM, MDPH), par les assistantes sociales et une psychologue salariées de l'association, service gratuit **0 805 950 874** (lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h)

CENTRE'AIDER <https://www.centraider.fr/etre-aidant>



TROUVER

UNE ASSOCIATION D'USAGERS EN DORDOGNE OU SUR INTERNET

LE COLLECTIF : JE T'AIDE ET LES NOMBREUSES ASSOCIATIONS QU'IL FÉDÈRE

www.associationjetaide.org

La Journée Nationale des Aidant·e·s a lieu chaque 6 Octobre.

Espaces Singulier <https://www.espacesingulier.org/>

@ : contact@espacesingulier.org - 09 83 21 34 21

Facilite le parcours de vie des personnes malades, en situation de handicap, en perte d'autonomie et de leurs aidants.

Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux

Faire reconnaître par la société le rôle et la place de tous les aidants familiaux et défendre leurs intérêts- @ : contact@ciaaf.fr

Gratuit-prix libre

AVEC NOS PROCHES

<https://www.avecnosproches.com/>

Soutien de tous les proches aidants qui prennent soin d'un proche fragilisé par la maladie, le handicap ou l'âge, quel que soit leur lien affectif, leur lieu de vie, l'aide apportée et le temps consacré. Organisme de **formation en distanciel**.

Ligne d'écoute : **01 84 72 94 72** (coût d'un appel local, de 8h à 22h, 7 jours/7).

JADE ASSOCIATION NATIONALE : JEUNES AIDANTS ENSEMBLE (MOINS DE 25 ANS)

Témoigner, communiquer, apprendre, fédérer.

Linkaidants - **07 67 29 67 39** - Gratuit

BRIND'ÉCOUTE (ASSOCIATION LA PAUSE BRINDILLE)

Écoute pour les jeunes de 13 à 25 ans vivant aux côtés d'un proche (famille, amie ou ami, petit ami ou petite amie) **en situation de handicap, d'addiction ou bien malade physiquement ou psychologiquement**, par de jeunes aidants vivant la même situation et supervisés par des professionnels.

Confidentiel, gratuit, anonymat si demandé.

06 03 42 22 04 (mardi 17h-22h, mercredi 14-18h, vendredi 18h30-23h30), par courriel à Écoute @lapausebrindille.org ou par tchat.

LES FUNAMBULES FALRET (FONDATION FALRET)

Accompagnement pour tout enfant ou jeune jusqu'à 30 ans dont un proche (frère, sœur, parent) est concerné par **un trouble psychique**, assuré par téléphone ou en visio par des psychologues, service gratuit et confidentiel.

Premier contact avec l'assistante avant d'être rappelé par un psychologue : **01 84 79 74 60** (lundi au vendredi 9h-13h et 14h-17h),

par @ : lesfunambules@falret.org - Instagram : [@funambulesfalret](https://www.instagram.com/funambulesfalret)

FABULEUSES AIDANTES

<https://aidantes.fabuleusesaufoyer.com>

Le site propose un espace bienveillant pour aider les aidantes à sortir de l'isolement, retrouver de l'énergie et prendre soin d'elles au quotidien. On y trouve des témoignages d'aidantes, des articles et textes d'encouragement, des conseils pratiques pour mieux vivre son quotidien, des programmes vidéo gratuits autour du stress, de l'épuisement, des émotions ou de l'organisation, une communauté d'échange et de soutien, une newsletter et des contenus audio/podcast pour accompagner les aidantes au fil des jours.



PRINCIPAUX GUIDES GRATUITS POUR TOUT AIDANT LISTE NON EXHAUSTIVE

IL EXISTE DE NOMBREUX GUIDES ET BROCHURES DESTINÉS AUX AIDANTS, SOIT GÉNÉRIQUES, SOIT SUR UNE PATHOLOGIE PRÉCISE OU UN THÈME PARTICULIER.

- **Le guide de la loi sur le handicap**
- **Le GEVA**, guide d'évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées: version graphique sur le site de la CNSA
- **Le guide de l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique réalisé par l'UNAFAM**
- **Unapei-GUIDE-ok** Votre enfant est différent
https://www.quelquechoseenplus.org/IMG/pdf/votre_enfant_est_different.pdf
- Plaquette de l'UNAF « **AIDANTS FAMILIAUX LES CONGÉS VOS DROITS** »
- **Aidant 'plus de la MSA** : <https://www.msa.fr/lfp/aidant-plus#>
- **Guide de l'Aidant de la MACIF** (Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France)
- **Guide-de-lAidant_2022.pdf**
https://www.macif.fr/files/live/sites/maciffr/files/maciffr/Particuliers/Conseils/Sante_Prevoyance/Guide-delAidant_2022.pdf
- **Aidants familiaux** : vos droits aux congés, UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), 2017, accessible en ligne - Guide : « **Aidants familiaux, vos droits aux congés** » | Unaf
- **Être aidant au quotidien**, Klésia, 2014, accessible en ligne
[Être aidant au quotidien - Guide pratique_0.pdf](#)
- **Guide ministériel du Proche aidant** [guide_proche-aidant.pdf](#)
- Le guide « **Curateur ou tuteur familial : Suivez le guide !** » : <http://www.unaf.fr/IMG/pdf/guide-istf-25e3f.pdf>
- Le guide « **Les aides légales à la gestion du patrimoine et à la protection de la personne** » du Ministère des Affaires sociales et de la Santé.
- **Les aidants familiaux pour les nuls**, CCAH (Comité National Coordination Action Handicap), Marina Al Rubaee, Jean Ruch, 2017, First Editions
- **Aidants familiaux et proches aidants Guide à destination des entreprises**. Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE), actualisé en 2017
- **Base de l'Orse** pour recenser les accords relatifs aux salariés aidants : <http://www.orse.org/aidants-112.html#resultat>
- **Aidants familiaux : le guide à destination des entreprises** :
http://www.unaf.fr/IMG/pdf/unaf_orse_guidedesaidants.pdf
- Pour aider les salariés l'Agirc-Arrco a conçu un guide « **Salariés aidants** ».
<https://www.calameo.com/read/002711729ad27393b1cb2>
En complément, la vidéo « **Je travaille tout en aidant l'un de mes proches** » fait le tour des solutions proposées aux salariés pour leur permettre de concilier leur activité professionnelle avec l'accompagnement de leur proche.



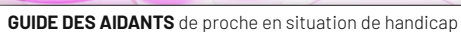
Selon Coface-Handicap, « l'aidant familial est la personne qui vient en aide à titre non professionnel, pour partie ou totalement à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne ». Cette aide est « régulière et peut être prodiguée de façon permanente ou non. Elle peut prendre plusieurs formes : soins divers, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance/veille, soutien psychologique, communication, activités domestiques... » (Charte européenne de l'aidant familial en 2007).

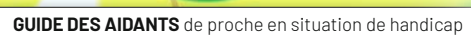
Le recueil et l'analyse des données présentées dans ce document est le fruit d'une exploitation de données transmises par les divers professionnels et les partenaires de la MDPH, les associations du territoire, complétées par diverses recherches internet.

Une démarche complémentaire a été menée auprès des porteurs d'actions du territoire afin que ces derniers puissent fournir des renseignements qualitatifs.

Conscients des difficultés auxquelles peuvent être confrontés les aidants et soucieux de cibler au mieux leurs besoins et attentes, la parole a également été donnée aux aidants via une enquête réalisée d'avril à septembre 2025 par la MDPH de la DORDOGNE.

**Nous remercions toutes les personnes
qui ont contribué à la rédaction de ce guide.**

[illegible]

[illegible]

Ce guide se veut « pratique » pour répondre à vos besoins.
Il est non exhaustif et ses informations évoluent régulièrement.

Si vous souhaitez, vous pouvez faire part
de vos remarques en nous écrivant à :
mdph.aidants@dordogne.fr



MDPH
DORDOGNE

Maison Départementale
des Personnes Handicapées

Rue du 26^{ème} Régiment d'Infanterie
Cité administrative - Bâtiment E
24016 PÉRIGUEUX Cedex

mdph24@dordogne.fr

Accueil téléphonique
Uniquement le matin de 9h à 12h

Tél. : 05 53 02 03 55
N° vert : 0800 800 824

